

FAIRE FONCTIONNER LE FONDS POUR L'ADAPTATION
AU PROFIT DES PLUS VULNÉRABLES



L'éclairage des pays en développement vulnérables



Supporter les plus vulnérables aux changements climatiques.

FAIRE FONCTIONNER LE FONDS POUR L'ADAPTATION
AU PROFIT DES PLUS VULNÉRABLES



L'éclairage des pays en développement vulnérables

Résumé de l'étude

Le Fonds pour l'Adaptation créé en vertu du Protocole de Kyoto a atteint l'étape de la mise en œuvre concrète des projets d'adaptation dans les pays en développement. Il s'agit d'une étape décisive à observer pour voir si et comment les dispositions de cet instrument de financement innovant fonctionnent.

Cette publication fait l'état de la mise en œuvre du Fonds pour l'adaptation et présente l'expérience acquise par des membres du Réseau des ONG affiliées au Fonds au niveau de la politique internationale ainsi que dans les pays en développement.

Le document donne un aperçu de la mise en œuvre des projets d'adaptation, ainsi que de leur préparation dans sept (7) pays en développement. Quatre de ces pays (Bénin, Jamaïque, Sénégal, Afrique du Sud) mettront en pratique l'accès direct, tandis que les trois autres travailleront avec des institutions multilatérales de mise en œuvre (le Honduras, le Nicaragua, le Pakistan, tous avec le PNUD).

Les enquêtes, à travers les consultations dans les pays, fournissent des enseignements importants pour les opérations futures du Fonds pour l'adaptation, pour les projets d'adaptation en général ainsi que pour d'autres organismes internationaux tels que le Fonds vert pour le climat.

Editeur: Réseau des ONG accréditées
au Fonds pour l'Adaptation

Auteurs (par ordre alphabétique): Krystel Dossou (Bénin), Isaac Ferrera et Evelyn Rodriguez (Honduras), Sven Harmeling (Allemagne), Alpha O. Kaloga (Allemagne), Kashmala Shahab Kakakhel (Pakistan), Monica Lopez-Bal-todano (Nicaragua), Bettina Koelle (Afrique du Sud), Indy McLymont-Lafayette (Jamaïque), Emmanuel Seck (Sénégal)

Coordination: Alpha O. Kaloga, Sven Harmeling,
Germanwatch

AF NGO Network

c/o Germanwatch e.V.
Office Bonn
Dr. Werner-Schuster-Haus
Kaiserstr. 201
D-53113 Bonn

Phone: +49 (0) 228 60492-0, Fax -19

Contact: kaloga@germanwatch.org

URL: www.af-network.org

Novembre 2012

Numéros de commande: 12-2-22fr

La publication peut être téléchargée sur:

www.germanwatch.org/fr/6501

Ce projet s'inscrit dans le cadre de l'Initiative internationale sur le climat. Le ministère fédéral de l'environnement, la sécurité de conservation de la nature et nucléaire soutient cette initiative sur la base d'une décision adoptée par le Bundestag allemand.



Ministère fédéral de l'Environnement,
de la Protection de la Nature
et de la Sécurité nucléaire

Table des matières

	Résumé	6
1	Introduction	7
	Contexte du Fonds pour l'Adaptation et du Réseau des ONG accréditées au Fonds pour l'Adaptation	7
	Le Fonds pour l'Adaptation: état de la mise en œuvre	9
2	Comment la société civile peut aider à façonner le succès du FA	11
3	Études de cas: But, Méthodologie et Résultats clés	14
	But	14
	Méthodologie	14
	Quelques résultats clés	15
	Quelques recommandations et perspectives	16
4	Honduras	17
	Contexte du pays	17
	Objectifs du projet et état d'avancement	18
	Processus de la conception à la mise en œuvre	18
	Réalisations et défis	19
	Leçons apprises et conclusions	20
5	Pakistan	21
	Contexte du pays	21
	Objectifs du projet et état d'avancement	22
	Processus de la conception à la mise en œuvre	23
	Réalisations et défis	24
	Principaux défis	24
	Leçons apprises et conclusions	24

6	Sénégal	25
	Contexte du pays	25
	Création de la première INM et la réalisation de l'accès direct	25
	Objectifs du projet et état d'avancement	27
	Processus de la conception à la mise en œuvre	28
	Réalisations et défis	28
	Leçons apprises et conclusions	29
7	Nicaragua	30
	Contexte du Pays	30
	Objectifs du projet et état d'avancement	31
	Processus de la conception à la mise en œuvre	32
	Réalisations et défis	32
	Leçons apprises et conclusions	33
8	Jamaïque	34
	Contexte du pays	35
	Processus, de l'accréditation en tant qu'INM, à l'élaboration des propositions	35
	Enseignements tirés et voie à suivre	36
9	Bénin	36
	Contexte du pays	37
	Processus d'accréditation de l'Institution nationale de mise en œuvre (INM)	37
	Leçons apprises et étapes à venir	38
10	Afrique du Sud	40
	Contexte du pays	40
	Du processus d'accréditation de l'INM à l'élaboration des propositions	41
	Enseignements tirés et étapes à venir	42

Résumé

Le Fonds pour l'Adaptation créé en vertu du Protocole de Kyoto a atteint la phase de mise en œuvre concrète des projets d'adaptation dans les pays en développement. Il s'agit d'une étape décisive pour voir si et comment les dispositions de cet instrument de financement innovant vont fonctionner.

Cette publication fait l'état de la mise en œuvre du Fonds et présente l'expérience clé acquise par des membres du Réseau des ONG¹ accréditées au Fonds pour l'adaptation au cours de plusieurs années de suivi du Fonds, tant sur le plan de la politique internationale ainsi que dans les pays en développement.

En outre, le document donne un aperçu de la mise en œuvre des projets d'adaptation, ainsi que de leur préparation dans sept pays en développement. Quatre de ces pays (Afrique du Sud, Bénin, Jamaïque, Sénégal) mettront en pratique l'accès direct, tandis que les trois autres travailleront avec des institutions multilatérales de mise en œuvre (le Honduras, le Nicaragua, le Pakistan, tous avec le PNUD). Les études de cas portent sur les éléments clés des dispositions du FA concernant les propositions de projets, y compris les processus de consultation et la focalisation sur les communautés particulièrement vulnérables.

Les enquêtes, à travers les consultations dans les pays, fournissent des enseignements importants pour les opérations futures du Fonds pour l'adaptation, pour les projets d'adaptation en général ainsi que pour d'autres organismes internationaux tels que le Fonds vert pour le climat.

Réalisations dues à l'engagement de la société civile

Le Réseau des ONG accréditées au FA, après deux ans d'existence et tirant partie des travaux antérieurs, a obtenu plusieurs résultats. Entre autres, le réseau est considéré par le Conseil du FA comme un partenaire solide, qui suit et évalue de manière indépendante les travaux du Conseil. Grâce à ses activités, le réseau et ses membres ont contribué, notamment, à:

une prise de conscience accrue de la priorité stratégique qui consiste à accorder une attention spéciale aux besoins particuliers des communautés les plus vulnérables;

une augmentation de la transparence dans les travaux du FA, par exemple la diffusion régulière en ligne des sessions, la divulgation publique des revues techniques des propositions de projets, les commentaires faits par le Conseil aux institutions de mise en œuvre;

une amélioration des dispositions importantes, telles que le guide d'élaboration des projets liés au processus de consultation, la prise en compte des besoins des communautés vulnérables et les questions de genre, le cadre d'évaluation, et la gestion des connaissances;

une amélioration de la relation de collaboration entre le Conseil du FA et la société civile, et une attention accrue à la contribution de la société civile, notamment par le dialogue désormais régulier avec la société civile, la reconnaissance de la société civile dans la stratégie de gestion des connaissances, le cadre d'évaluation.

Les leçons apprises au niveau des pays

Quelques conclusions générales peuvent être tirées des études de cas, en dépit de leur caractère provisoire compte tenu du fait que le processus et la mise en œuvre des projets dans la plupart des pays sont encore à un stade précoce. Aussi, les études de cas ont été réalisées avec des ressources limitées. Toutefois, la force de ces observations préliminaires, c'est qu'elles peuvent s'accommoder aux changements dans le cadre de la mise en œuvre des projets:

1. Les acteurs locaux (communautés locales, ONG et collectivités locales) doivent être impliqués dès le début de la conception du projet jusqu'à la dernière étape de l'évaluation. Il est encore trop tôt pour dire si les directives révisées du Conseil du FA, qui ont été approuvées à la 17e réunion (mars 2012), auront des effets suffisamment positifs à cet égard.

2. Liés à la coordination interinstitutionnelle et multi parties prenantes, les projets sont une bonne occasion de promouvoir la transparence et la libre circulation de l'information entre les institutions et les collectivités.

3. La création d'une synergie entre tous les acteurs (gouvernement, bénéficiaires, universités et ONG) semble être la meilleure voie pour simplifier les processus et améliorer les résultats.

4. L'appropriation par les personnes ciblées est plus facile à obtenir lorsque le projet contient certains composants d'infrastructure ou des livrables tangibles. Ces projets, qui comprennent des éléments de renforcement des capacités plus solides telles que la mise en place d'un système d'alerte précoce sont plus difficiles à communiquer de manière efficace aux communautés locales, mais en général, il est entendu que ces problèmes doivent être résolus.

5. L'accréditation d'une INM ouvre des perspectives pour une meilleure gouvernance de la finance climatique et pour renforcer les capacités institutionnelles des pays en développement.

6. L'accès direct n'empêche aucunement d'avoir un lien direct avec les communautés locales et d'impliquer la société civile en tant qu'institutions de mise en œuvre, et peut même constituer un moyen d'améliorer le dialogue entre les organismes responsables et la société civile.

7. L'intégration et la participation des groupes les plus vulnérables dans les projets d'adaptation aux changements climatiques sont essentielles et nécessitent une approche holistique.

Avec désormais 27 projets approuvés en deux ans et demi après le premier appel à propositions, pour un montant de 175 millions de dollars de financement, Le Fonds est en train de porter des fruits à la mise en œuvre. Cependant, la performance globale de ces activités de projet doit être observée en permanence afin d'aider les communautés les plus vulnérables à construire leur résilience aux changements climatiques. Cette publication vise à apporter une contribution constructive à la réussite du FA.

¹ ONG organisation non gouvernementale



1 Introduction

1.1 Contexte du Fonds pour l'Adaptation et du Réseau des ONG accréditées au Fonds pour l'Adaptation

Il existe un large consensus scientifique sur le fait que les changements climatiques constituent sans équivoque l'un des principaux défis auxquels l'humanité n'ait jamais été confrontée. Ses impacts négatifs affectent déjà les populations pauvres et leurs perspectives de développement. À l'avenir, les changements climatiques auront des impacts encore plus graves sur tous les pays, poussant des millions de personnes dans la pauvreté et limitant les possibilités de développement durable et d'échapper à la misère.

Des études récentes mettent en garde que le monde est susceptible de dépasser le seuil critique de 2° C, mettant la planète sur une trajectoire de réchauffement global de 4 à 6° C (Sharman, et al 2012). Éviter cela et "baisser le chauffage" (voir Banque mondiale, 2012) est encore possible, faisable et avantageux, mais il nécessite un changement immédiat dans les politiques économiques mondiales et de l'énergie.

Prévenues de cette amère réalité, les Parties ont commencé à s'engager dans les négociations de la Convention-cadre sur les changements climatiques (CCNUCC) sur une question nouvelle qui s'efforce de remédier aux pertes et dommages causés à la fois par les changements climatiques en termes de pertes de vies humaines ainsi qu'en termes d'économies. Le raisonnement derrière cette question suppose que, même avec un niveau idéal d'adaptation, il y aura encore quelques

impacts résiduels conduisant à la perte et aux dommages.² Il est donc important aujourd'hui de commencer à s'attaquer aux besoins urgents d'adaptation et de jeter les bases d'actions à long terme portant sur les besoins d'adaptation des pays pauvres.

Le Fonds pour l'Adaptation a donc été créé pour aider les pays pauvres à répondre à leurs besoins concrets et urgents d'adaptation. Contrairement à d'autres fonds tels que le Fonds pour les Pays les Moins Avancés (PMA) en vertu de la CCNUCC ou du Programme pilote pour la résilience climatique (PPRC) de la Banque mondiale, le FA est le seul fonds qui met l'accent sur le financement de projets concrets d'adaptation dans tous les pays en développement. En raison de ses caractéristiques innovantes telles que sa structure de gouvernance, son mécanisme de financement, l'accès direct et ses réalisations en deux ans d'opérationnalisation, le FA attire l'attention et suscite l'estime de plusieurs spécialistes du financement climatique.

Depuis l'accréditation des premières institutions de mise en œuvre et la publication par le Conseil du Fonds pour l'adaptation du premier appel à propositions en 2010, il est devenu évident que les résultats et les impacts des projets financés sur le terrain pour les personnes vulnérables détermineront la valeur réelle du FA.

² Approches pour traiter les pertes et dommages liés aux incidences des changements climatiques. Voir: http://unfccc.int/adaptation/cancun_adaptation_framework/loss_and_damage/items/6056.php; www.lossanddamage.net

Conscient de cet enjeu et sur la base des travaux antérieurs de suivi de la création du Fonds, les ONG qui ont suivi le FA ont mis en place un réseau d'ONG afin d'accompagner la mise en œuvre des projets financés par le FA dans des pays vulnérables. Le Réseau des ONG accréditées au FA est un réseau indépendant, avec plus de 30 organisations qui s'efforcent de contribuer à la réussite des projets financés pour les avantages des communautés les plus vulnérables dans les zones du projet. Le réseau a également l'intention d'accompagner le FA pour montrer comment les innovations institutionnelles peuvent relever le défi de l'adaptation. Il s'efforce également de contribuer à la mise en place politique et à la dotation du FA à tout le débat sur l'architecture financière climatique.

Au niveau des pays, les organisations partenaires du Réseau des ONG accréditées au FA visent à servir de pont entre les communautés les plus vulnérables et les institutions chargées de la mise en œuvre du projet. En conséquence, les partenaires du réseau mettent continuellement en avant leurs efforts pour influencer les projets de manière à assurer un processus de consultation inclusif et transparent dès le début de chaque projet jusqu'à l'évaluation finale. Ce faisant, le Réseau des ONG accréditées au FA soutient et favorise l'amorçage du dialogue durable entre les parties intéressées au niveau national et entre les ONG et les membres du Conseil au niveau international. Ceci est indispensable pour assurer des résultats tangibles positifs des projets, ainsi que de continuellement informer les membres du Conseil à propos de l'évolution des projets. Communiquer les attentes et les préoccupations des personnes ciblées dans les zones du projet est une autre tâche importante. Au niveau international, les membres du réseau suivent et essaient d'influencer l'évolution du Fonds à travers la publication de documents d'information réguliers, des suggestions de politiques spécifiques, et en interagissant avec les membres du Conseil dans le cadre des réunions du Conseil du Fonds. Le dialogue avec la société civile qui se tient avant les réunions Conseil a évolué pour devenir un outil important à cet égard. Le principe fondamental de ce réseau est de coopérer de manière constructive si possible avec toutes les institutions impliquées dans le projet FA, et de critiquer, lorsque cela est jugé nécessaire.



Le Réseau des ONG accréditées au FA, après deux ans d'existence et tirant partie des travaux antérieurs, a obtenu plusieurs résultats. Entre autres, le réseau est considéré par le Conseil du FA comme un partenaire solide, qui suit et évalue de manière indépendante les travaux du Conseil. Régulièrement, presque à chaque réunion les membres du Conseil échange des points de vue avec les membres du Réseau sur les éléments clés à débattre à l'ordre du jour de la réunion en question. Par ailleurs, le Réseau soumet souvent ses vues sur des sujets stratégiques liés à l'activité quotidienne du Fonds. De ce fait, le réseau et ses membres ont contribué, entre autres, à :

une prise de conscience accrue de la priorité stratégique qui consiste à accorder une attention spéciale aux besoins particuliers des communautés les plus vulnérables;

une augmentation de la transparence dans les travaux du FA, par exemple, en diffusion régulière en ligne des sessions, la divulgation publique des revues techniques des propositions de projets, les commentaires faits par le Conseil aux institutions de mise en œuvre;

une amélioration des dispositions importantes, telles que le guide d'élaboration des projets liés aux processus de consultation, la prise en compte des besoins des communautés vulnérables, et les questions de genre, le cadre d'évaluation et la manne;

une amélioration de la relation de collaboration entre le Conseil du FA et la société civile, et une attention accrue à la contribution de la société civile, notamment par le dialogue désormais régulier avec la société civile, la reconnaissance de la société civile dans la stratégie de gestion des connaissances, le cadre d'évaluation.

Dans les pays en développement, les partenaires du réseau ont émis des cartographies de base sur le niveau d'implication des différentes parties prenantes dans les projets. Ils se sont en outre engagés dans un échange permanent avec les agences d'exécution. De plus, les partenaires ont régulièrement organisé des ateliers nationaux sur les projets du FA et ont effectué plusieurs visites sur le terrain. Ces visites sur le terrain ont permis de connaître la façon dont les opérations du FA sont perçues par les bénéficiaires.

En plus de fournir un aperçu général de l'état du Fonds pour l'Adaptation, la présente publication pour la première fois contient une compilation d'études de cas indépendantes dans les différents pays où des projets du FA sont en cours d'exécution ou vont l'être bientôt. Ces études de cas ne sont pas seulement un moyen de faire l'état des lieux des différents pays bénéficiaires du FA, mais permettent aussi de faire le point sur les recommandations concrètes et réalistes dans le but d'améliorer très tôt la mise en œuvre des projets, et non seulement à travers une évaluation ex-post. Cela devrait également servir la mise en œuvre des projets du FA dans d'autres pays.

Fonds pour l'Adaptation: état des lieux et aperçu des principales caractéristiques

Niveau du Projet		
Projets complets approuvés	27	Argentine, Cambodge, Colombie, Iles Cook, Djibouti, Équateur, Égypte, Érythrie, Géorgie, Honduras, Jamaïque, Liban, Madagascar, Maldives, Mauritanie, Maurice, Mongolie, Nicaragua, Pakistan, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Samoa, Sénégal, Iles Salomon, Sri Lanka, Tanzanie, Turkménistan, Uruguay
Concepts de projets évalués (projets complets pas encore approuvés)	10	Argentine, Bénin, Belize, Salvador, Fiji, Guatemala, Myanmar, Seychelles et Liban, Paraguay, Pérou
Décisions de financement (projets complets)		US\$ 178 millions
Institutions de Mise en œuvre (IM) accréditées		
Nationales (INM): Accès Direct	15	Argentine, Belize, Bénin, Chili, Costa Rica, Inde, Jamaïque, Jordanie, Kenya, Mexique, Maroc, Rwanda, Sénégal, Afrique du Sud, Uruguay
Multilatérales (IMM)	10	ADB, IFAD, PNUD, PAM, Banque Mondiale, OMM, IABD, BAD, BOAD, UNESCO
Régionales (IRM)	1	Banque Ouest-Africaine de Développement (BOAD)
Ressources du FA en Fidéicomis (en million de US\$)		
Obtenues à travers la monétisation des CERs (certificats de réduction des émissions)		170,65
Contributions volontaires des pays développés		119,46
Fonds disponibles pour de nouvelles décisions de financement /projets		165,50

Compilation des auteurs, à partir des informations diverses accessibles sur www.adaptation-fund.org et des décisions prises à la 19e session du Conseil du FA, Décembre 2012

1.2 Le Fonds pour l'Adaptation: état de la mise en œuvre

Aider les pays les plus vulnérables à s'adapter aux changements climatiques nécessite des ressources significatives. Des estimations fiables du coût de l'adaptation dans les pays en développement ne sont toujours pas disponibles³, mais elles sont susceptibles – compte tenu du faible niveau actuel d'ambition de réduction des émissions de gaz à effet de serre – d'atteindre des dizaines de milliards de dollars par an dans la prochaine décennie à venir.

Afin de relever ce défi, il ne faut pas seulement une quantité colossale d'argent pour des mesures d'adaptation aux changements climatiques sur le terrain. Un changement structurel fondamental des arrangements institutionnels et politiques sont nécessaires afin de véritablement transformer les ressources financières limitées disponibles en un système qui

fonctionne pour les populations les plus vulnérables. Une adaptation efficace repose en effet sur des structures institutionnelles adéquates, une coordination et une coopération entre les institutions, et en particulier, une forte participation des groupes vulnérables (Kaloga et al 2009). Ce faisant, les investissements dans les infrastructures "dures" telles que les digues anti-sel ou les constructions de murs et barrières contre les inondations - si elles sont bien effectuées manière correcte - sont aussi nécessaires que de dépenser des ressources sur le renforcement des capacités et des institutions, l'innovation et la gestion du risque (Harmeling et al., 2010).

Le Fonds pour l'adaptation (FA) a été créé au moment critique où les négociations internationales semblaient à bout de souffle, pour afficher des résultats tangibles sur le terrain et démontrer son potentiel, jusqu'à ce que l'architecture future du financement du climat soit façonnée. Contrairement à d'autres fonds découlant de la Convention tels que le Fonds pour les Pays les Moins Avancés (FPMA) et le Fonds Spécial Changements Climatiques (FSCC), le FA a été établi par les Parties au Protocole de Kyoto issu de la Convention-cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques (CCNUCC), à Marrakech en 2001. Son but principal est de financer des projets concrets d'adaptation dans les pays en développement qui sont parties au Protocole de Kyoto (Décision 10/CP.7).

Cependant, en raison de la lenteur des négociations, six ans plus tard, à Bali en 2007, les Parties au Protocole de Kyoto (CMP) ont pris des décisions clés liées au FA en convenant que l'entité opérationnelle du Fonds serait le Conseil du Fonds pour l'Adaptation (CFA) avec à son service un Secrétariat et un Dépositaire du Fonds (Décision 1/CMP.3). Actuellement, le Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM) joue ce rôle de secrétariat et la Banque mondiale fait office de dépositaire du Fonds. Ces arrangements institutionnels le sont sur une base intérimaire⁴. Compte tenu de ses caractéristiques uniques telles que la façon dont il est financé, géré et gouverné le FA a suscité l'intérêt de nombreux acteurs de la finance internationale sur le climat.

Les principales caractéristiques innovantes du FA sont les suivantes

Mécanisme de financement: Le Fonds pour l'Adaptation n'a pas été conçu comme un fonds classique contrôlé par les donateurs. Sa principale source de financement est un prélèvement de 2% du produit de la vente des certificats de réduction des émissions (CER) délivrés dans le cadre des projets du Mécanisme de Développement Propre en vertu du Protocole de Kyoto. Ce mécanisme permet aux pays industrialisés d'investir dans des projets d'énergie propre dans les pays en développement en échange de compensation des émissions de carbone. Vers le milieu de l'année 2012, ce mécanisme a levé US \$ 119,46 millions (AFB, 2012a). Cependant, le prix de l'unité de CER a chuté en raison de la faible ambition de réduction des émissions des pays développés. Le déficit du marché du

³ Par exemple, une étude commandée par la CCNUCC en 2007, les estimations du coût de l'adaptation dans la gamme de 27 \$ - 66 milliards d'ici 2030 pour aider les pays en développement à s'adapter (CCNUCC), tandis que les estimations de la Banque mondiale que même dans un 2 ° C mondiales, l'adaptation des coûts pour les pays en développement s'élève à un minimum de 70 milliards de dollars d'ici 2020 et atteindre 100 milliards de dollars par an d'ici 2050

⁴ A Doha les Parties doivent se mettre d'accord sur l'extension de ces dispositions provisoires du FA comme résultat et de l'évaluation de l'efficacité et de l'efficacité des services fournis à la fois par le dépositaire et le Secrétariat. Pour plus d'informations, voir: <http://germanwatch.org/de/4148>

carbone a forcé le FA à instituer un plafond de 10 millions de dollars par pays pour des projets afin d'éviter la situation du «premier arrivé, premier servi». En outre, le FA s'est fixé un objectif initial de collecte de fonds d'un montant supplémentaire de 100 millions de dollars américains à la fin de 2013.

Malheureusement, seul un petit nombre de pays développés ont déjà transféré des ressources substantielles au FA afin de compenser et compléter la situation difficile avec les CER. Compte tenu de la nature spécifique du FA et de ses réalisations au cours de ses deux années d'opérationnalisation, il est difficile de savoir quels arguments empêchent les pays développés de s'engager à fournir des fonds au FA

Structure de la gouvernance: Le FA est régi par le Conseil du Fonds pour l'Adaptation (CFA). Celui-ci est composé de 16 membres et de leurs suppléants avec une majorité absolue émanant de pays en développement. Cette représentation consacre le principe de la CCNUCC de la représentation équitable et équilibrée de toutes les Parties en termes de structure de gouvernance, plus que la composition de la gouvernance dans tous les autres fonds existants. Néanmoins, bien que toutes les décisions soient prises par consensus, il est important de mentionner que dans le cas où le Conseil n'arrive pas à parvenir à un accord, les deux tiers des membres sont nécessaires pour une décision à la majorité, ce qui ne permet pas une domination de l'un des groupes. De facto, le Conseil du FA a développé un esprit de travail d'équipe collégiale qui peut inspirer d'autres organes similaires.

Modalité d'accès: Le FA permet pour la première fois dans le financement climatique l'accès direct à ses ressources par les pays en développement. Le principe de l'accès direct a pour objectif de simplifier et d'accélérer le processus par lequel les ressources pour l'adaptation sont transférées vers les pays en développement. En d'autres termes, l'accès direct est la traduction dans la réalité de la notion de propriété, par lequel les pays en développement mènent leurs propres actions par le biais de leurs propres institutions (Kaloga et al. 2011). Le Conseil du FA propose deux manières d'accéder à ses ressources. En conséquence, les pays éligibles peuvent utiliser le «mode classique» pour la présentation de leur projet par le biais des Institutions Multilatérales de Mise en œuvre (IMM), ou nommer et accréditer les institutions nationales en tant qu'Institutions Nationales de Mise en œuvre (INM), qui pourront ensuite soumettre leurs projets.

A la fois les INM et IMM doivent satisfaire aux mêmes normes fiduciaires internationales établies par le Conseil du FA. Les normes fiduciaires devraient garantir la crédibilité du Conseil et garantir que les IM aient la nécessaire intégrité financière, la capacité institutionnelle ainsi que la transparence et le pouvoir d'auto-investigation pour gérer les fonds confiés. Les IM accréditées sont les bénéficiaires directs des financements et assument la pleine responsabilité de l'utilisation de l'argent qui leur est confié. Jusqu'à présent, douze INM ont été autorisés à recevoir de l'argent du Fonds pour l'Adaptation⁵. Alors que le processus d'accréditation s'est avéré difficile dans certains pays, il a déclenché des réformes institutionnelles et des progrès dans d'autres, ce qui est important pour relever le défi de l'adaptation au-delà du FA (AFB, 2012b).

En raison de ses ressources limitées, mais aussi soucieux de la réalisation de son objectif de promouvoir des projets d'accès direct, le FA a décidé que le financement total pour les IMM ne doit pas dépasser 50 pour cent du montant global disponible pour le financement à chaque réunion du Conseil. Cette décision a été perçue comme une étape pour empêcher le FA d'être un autre fonds pour les institutions multilatérales tels que le FEM ou le Fonds d'investissement climatique de la Banque Mondiale.

Les INM accréditées sont différentes les unes des autres dans la façon dont elles sont dirigées, gérées ainsi que le champ de leurs expertises. L'expérience à la fois du processus d'accréditation et des ateliers régionaux organisés afin de familiariser les parties prenantes avec le processus et les exigences d'accréditation des institutions nationales de mise en œuvre a montré qu'il n'existe pas de recette unique qui prescrirait le format ou l'arrangement institutionnel qu'une institution de mise en œuvre devrait avoir pour maîtriser le processus d'accréditation.

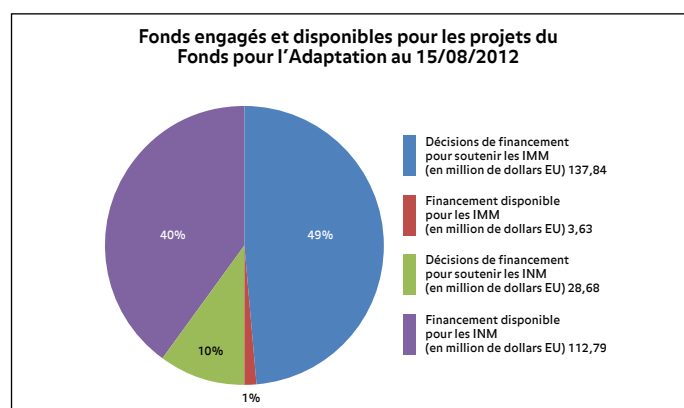


Figure 1: Répartition des ressources financières pour des projets FA
Source: <http://www.adaptation-fund.org/page/funding-status>

Une attention particulière aux populations les plus vulnérables:

En outre, le FA est unique en accordant une attention particulière aux «besoins des communautés les plus vulnérables» considérés comme une priorité stratégique (Fonds pour l'Adaptation, 2011). Le fait de combiner à la fois financement des actions concrètes d'adaptation et de mettre l'accent sur les populations pauvres des zones du projet, constitue la force particulière du FA. Lorsque les personnes les plus vulnérables sont en grave risque de changements climatiques, cela nécessite des interventions urgentes et spécifiques, et ceci peut être mieux réalisé à travers des projets concrets que par l'intégration des programmes à long terme des risques climatiques dans les politiques et la planification.

Résumé

En résumé, le FA a fait d'importants progrès au cours des trois dernières années et est désormais pleinement opérationnel. Il est crucial de s'appuyer sur les enseignements tirés de son expérience. Veiller à ce que les personnes les plus vulnérables soient mises dans le cœur du financement de l'adaptation est une tâche essentielle pour l'action internationale, en droite ligne avec les obligations internationales en matière de droits de l'homme. Pour être efficace, la mise en place d'institutions de financement au niveau international devrait autant que possible contribuer à cet objectif.

⁵ Cinq d'entre eux (Sénégal, Bénin, Afrique du Sud, Rwanda, Kenya) émanaient de l'Afrique, quatre d'Amérique latine (Uruguay, Argentine, Mexique, Belize) et deux d'Asie et du Pacifique (Inde, Jordanie)

Références

AFB, 2011: Operational Policies and Guidelines for Parties to access resources from the AF. Voir <http://adaptation-fund.org/sites/default/files/OPG%20Revised%204.4.12%20with%20annexes%29.pdf> (16.11.2012)

AFB, 2012a: Adaptation Fund Trust Fund: Financial Report Prepared by the Trustee. https://adaptation-fund.org/sites/default/files/AFB.EFC_.9.8%20Adaptation%20Fund%20Trust%20Fund%20-%20Financel%20Report.pdf (16.11.2012)

AFB, 2012b: The Adaptation Fund and Direct Access. Supporting developing countries in undertaking concrete measures to adapt to the adverse effects of climate change. October, 2012. https://www.adaptation-fund.org/sites/default/files/DirectAccessMemo29_Oct_2012_0.pdf

Harmeling S. and A. Kaloga (2010): Significant progress made by the AF: International journal D+C. www.danc.eu/articles/220645/index.en.shtml

Kaloga, A. et al 2009: The Adaptation Fund: A model for the the future? IIED <http://pubs.iied.org/pdfs/17068IIED.pdf>

Kaloga et al., 2011: Adaptation Fund NGO Network, Volume 3 www.germanwatch.org/klima/afnl-no3.pdf

Sharman et al. 2012: Into unknown territory: The Limits to Adaptation and Reality of Loss and Damage from Climate Impacts

World Bank, 2012: Turn down the heat: why a 4°C world must be avoided. <http://climatechange.worldbank.org/content/climate-change-report-warns-dramatically-warmer-world-century>



À la 13e reunion du Conseil du FA à Bonn: Emmanuel Seck ENDA TM, Sven Harmeling de Germanwatch, Indy McLymont-Lafayette de Panos Caraïbes, Isaac Ferrera de la Fundación Vida, et Alpha Oumar Kaloga de Germanwatch (de gauche à droite).

2 Comment la société civile peut aider à façonner le succès du FA

Le succès des projets du Fonds pour l'Adaptation (FA) dépendra, dans une certaine mesure, de la participation des organisations de la société civile et des parties prenantes, en particulier les groupes vulnérables situés dans les zones du projet. En raison de leurs liens étroits avec les communautés vulnérables, et parce qu'elles défendent les intérêts des communautés les plus vulnérables, les organisations de la société civile sont essentielles au FA. Elles peuvent contribuer à la réussite du FA par l'observation de ses opérations et l'engagement des institutions responsables dans un dialogue constructif.

Cette section est basée sur l'expérience des membres du Réseau des ONG accréditées au FA. Elle donne un aperçu des actions que les organisations de la société civile peuvent entreprendre principalement dans leur propre pays, mais aussi au niveau international au Fonds pour l'adaptation (FA).

L'objectif des actions de la société civile devrait être de s'assurer que les projets tiennent compte des besoins particuliers des communautés ciblées et placent ces besoins au cœur de tous les projets. Bien que les activités ne diffèrent pas en général entre les projets exécutés dans le cadre d'un accès direct et celles mises en œuvre par les institutions multilatérales, les possibilités et les implications politiques plus larges du succès d'un projet pilote

d'accès direct doit être dans l'intérêt de la société civile et par conséquent doit retenir une attention particulière.

Les organisations de la société civile peuvent s'engager dans les étapes suivantes relatives aux éléments institutionnels et aux étapes du cycle de projet du FA.

Avant la soumission du projet au FA

Les institutions responsables (par exemple organismes publics, institutions de mise en œuvre (IM)) devraient lancer un processus visant à impliquer la société civile de façon significative dès le début, avant que le projet (ou même avant qu'une institution de mise en œuvre) ne soit identifié. Les dispositions du FA nécessitent au moins un processus de consultation initiale avant la présentation d'un concept de projet (AFB 2011a).

Un tel processus de consultation permettrait aux organisations de la société civile de proposer ou de s'impliquer dans l'identification de projets spécifiques ou des domaines clés pour cibler et de faire part des commentaires et des préoccupations sur les propositions de projets que le gouvernement envisage de présenter. Au Sénégal, en Jamaïque et en Afrique du Sud, l'identification du projet a été précédée par des consultations avec la société civile (voir les études de cas).

Contacter les autorités désignées

La société civile dans un pays en développement peut s'engager dès le début directement avec les organismes gouvernementaux responsables avant qu'un projet ne soit soumis à l'AFB. Le principal point de contact est l'autorité désignée (AN), qui généralement supervise les activités d'un pays dans le cadre du FA. L'autorité désignée devrait être en mesure de fournir des informations sur l'identification des projets, les plans de soumission au FA, etc. Une liste des AN est disponible sur le site web du Fonds: www.adaptation-fund.org/page/parties-designated-authorities

Collaborer avec les institutions de mise en œuvre

Les Institutions de mise en œuvre – aussi bien nationales que multilatérales, porteront toute la responsabilité pour les projets financés par le FA et joueront un rôle clé dans l'identification, la mise en œuvre et la supervision de ces projets. Par conséquent, il est important que les organisations de la société civile s'engagent avec elles dès le début.

Pour le cas des projets d'accès direct, une fois qu'un pays a passé avec succès le processus d'accréditation, l'établissement qui remplira les fonctions d'Institution nationale de mise en œuvre sera connu. La liste des Institutions nationales de mise en œuvre avec leurs coordonnées peuvent être trouvés à l'adresse suivante www.adaptation-fund.org/national-implementing-entities

Entre la soumission et l'examen du projet FA

Une fois qu'un concept de projet ou de proposition complète a été reçu par le Secrétariat du FA, les documents sont mis en ligne sur le site avant d'être examinés par le Conseil du Fonds. Généralement c'est environ huit semaines avant une réunion du Conseil. Les organisations de la société civile peuvent faire des observations publiques sur le site internet ou envoyer leurs commentaires directement au Secrétariat. Les propositions sont habituellement mises en ligne à l'adresse:

www.adaptation-fund.org/submittedproposals

Il s'agit d'une excellente occasion de donner son avis, à la fois positif et négatif, que les membres Conseil du FA peuvent considérer lorsqu'ils examinent le projet. Le Conseil fournit généralement des conseils aux promoteurs de projets sur la façon d'améliorer leur idée de projet avant de soumettre une proposition complète. C'est un moment clé où les suggestions de la société civile peuvent être intégrées dans les directives officielles du Conseil.

Habituellement, chaque proposition de projet contient les coordonnées des personnes responsables dans le pays ainsi que IM en charge du projet. Souvent, les documents de projet incluent également une liste des intervenants consultés, parfois avec leurs adresses e-mail. Ces personnes et ces organisations pourraient être contactées pour savoir dans quelle mesure elles ont été consultées et dans quelle mesure leurs préoccupations sont reflétées dans la proposition.

La société civile ne peut être privée de la possibilité d'être consultée, puisque les dispositions du FA préconisent un processus de consultation exhaustif:

«Pour une proposition complète, un processus de consultation complet doit avoir lieu, et devrait impliquer tous les acteurs directs et indirects du projet/programme, y compris les groupes vulnérables, et en tenant compte du genre. Les résultats du processus de consultation doivent se refléter dans la conception du projet. Dans des circonstances exceptionnelles, la consultation d'un acteur spécifique peut être reportée à l'étape de mise en œuvre, si elle permet une consultation plus efficace (par exemple, si les bénéficiaires des activités spécifiques n'ont pas encore été identifiés). Toutefois, si le projet vise spécifiquement les groupes les plus vulnérables, ils doivent être identifiés et consultés au moment de la soumission.»

(Voir Fonds pour l'Adaptation, 2011a)

Engagement au niveau du Conseil du Fonds pour l'Adaptation

Le Conseil du FA se réunit trois fois par an. Une réunion est habituellement organisée avec une séance à huis clos, où les membres du Conseil discutent de questions importantes ou plus confidentielles (par exemple les Comités de l'éthique et des finances, de Revue des projets et programmes, et le Programme pilote de la Banque Mondiale pour la résilience climatique). Les deux derniers jours de la réunion sont ouvertes, et ces sessions ouvertes sont diffusées.

La veille de la réunion du Conseil, une réunion avec des représentants de la société civile est généralement organisée, et ceux-ci peuvent donner leurs points de vue sur les points spécifiques ou d'autres questions. Le Réseau des ONG accréditées au FA a exploité cette opportunité au cours des derniers mois pour informer en particulier sur les développements au niveau des pays. Ce qui est perçu par le Conseil comme très important, puisque ses membres ne reçoivent généralement pas des informations de première main des parties prenantes des pays sur les progrès réalisés.

Les observateurs de la société civile peuvent approcher et interagir avec les membres du Conseil de manière informelle lors des réunions du Conseil. Cela s'est avéré être un moyen utile pour faciliter une communication efficace - par exemple, lorsque les observateurs souhaitent proposer des amendements à certains documents. Une approche plus institutionnalisée avec des observateurs actifs pouvant faire des déclarations sur chaque point de l'ordre n'est pas encore en place. L'instrument de gouvernance du Fonds Vert pour le climat comporte une disposition analogue, mais elle n'a pas encore été rendu opérationnelle.

Bien que la participation de la société civile lors de chaque réunion Conseil ne soit pas nécessaire pour les travaux des projets, l'expérience du Réseau des ONG accréditées au FA montre que cela est utile pour les représentants de la société civile de voir comment un tel organe fonctionne, d'apprendre à connaître les membres du Conseil, et de jouer un rôle dans les opérations du FA dans leur pays.

Observation de la mise en œuvre et suivi des projets

La réussite d'un projet (et celle du FA dans son ensemble) dépend en dernier ressort de la qualité de la mise en œuvre du projet. Au cours de l'exécution des projets de nouveaux défis émergent souvent, ce qui peut conduire à des changements dans le projet. En outre, dans leur phase de démarrage, il est souvent nécessaire de procéder à des consultations supplémentaires avec les populations locales, ce qui est un point d'entrée important pour la société civile pour améliorer un projet et mettre en évidence les risques et les inquiétudes. Par conséquent, faire un suivi continu de l'exécution des projets à travers des échanges réguliers avec les Institutions de Mise en œuvre, les organismes gouvernementaux et les entités d'exécution est une tâche importante. Les visites de terrain et les consultations indépendantes permanentes avec les communautés locales sont également essentielles pour la réussite d'un projet.

Fournir des commentaires éclairés aux institutions concernées est essentiel pour apparaître comme un partenaire de dialogue sérieux et pour aider à améliorer la mise en œuvre du projet. Cela peut bien sûr également comprendre l'implication ou la coordination avec d'autres organisations de la société civile dans le pays - à la fois sur le plan national et au niveau local - autour du projet FA, pas seulement pour renforcer les capacités en matière d'adaptation en général, mais aussi pour faire le suivi du financement multilatéral de l'adaptation. Les institutions de mise en œuvre doivent soumettre des rapports réguliers, la plupart du temps sur une base annuelle. Ce sont des sources d'information importantes, et les intervalles sont trop longues pour une participation active de la société civile au niveau local.

Selon les dispositions du FA, «améliorer l'engagement de la société civile» est une action explicite contenue dans le cadre de la gestion des connaissances du Fonds pour l'Adaptation (Fonds pour l'adaptation, 2011b). Cette initiative vise à renforcer les liens avec la société civile au sein d'un pays, ainsi que sur le plan international. La société civile peut contribuer à des projets spécifiques de gestion des connaissances à travers des activités spécifiques, telles que des ateliers, des réunions d'information, des consultations locales, etc.

Évaluations à mi-parcours et finales

Généralement, les projets FA sont tenus de faire des évaluations de mi-parcours (si le projet dure de deux ans) et des évaluations finales. Le cadre d'évaluation du FA stipule que :

«Toutes les évaluations menées par le Fonds pour l'Adaptation s'efforcera d'impliquer les organisations de la société civile (OSC) afin de s'assurer que leurs points de vue et leurs perspectives sont entendues et prises en compte dans l'évaluation. Les OSC les plus indiquées doivent être sélectionnées en fonction du type de projets, par exemple pour les activités nationales, ou régionales des OSC internationales ou parapluie peuvent être plus appropriées tandis que pour les activités locales, les collectives locales peuvent être plus pertinentes. Une description de la mission et des OSC engagées dans l'évaluation doit être incluse dans l'évaluation finale. Les organisations de la société civile ont un rôle important en contribuant à l'intégrité des politiques du Conseil du Fonds d'adaptation, y compris les politiques sur l'évaluation de la performance et l'atteinte des résultats»

(Fonds pour l'adaptation, 2011c).

Cela donne le droit aux organisations de la société civile pour exiger des institutions de mise en œuvre leur implication.

Résumé

La société civile peut s'impliquer à différents niveaux et à différents stades du cycle du projet. Les études de cas présentées dans ce document permettent de mieux comprendre comment les organisations de la société civile peuvent agir à cet égard.

Références

AFB, 2011a: Revised Instructions for Preparing a Request for Project/Programme Funding. <http://www.adaptation-fund.org/sites/default/files/REVISED%20INSTRUCTIONS%20FOR%20PREPARING%20A%20REQUEST%20FOR%20PROJECT%20FUNDING.pdf>

AFB, 2011b: Knowledge management strategy and work programme. <https://adaptation-fund.org/document/knowledge-management-strategy-and-work-programme>

AFB, 2011c: Evaluation Framework. https://adaptation-fund.org/sites/default/files/Evaluation_framework.pdf



3 Études de cas: But, Méthodologie et Résultats clés

3.1 But

Pour la société civile, il est important d'observer et de contribuer de manière constructive à l'utilisation du financement climatique destiné à servir les personnes les plus vulnérables dans les pays en développement. Dans ce contexte, le Fonds pour l'adaptation est une institution importante puisque sa priorité stratégique est d'accorder une attention particulière aux besoins particuliers de la plupart des communautés vulnérables.

Les organisations de la société civile, qui collaborent dans le cadre du Réseau des ONG accréditées au Fonds pour l'adaptation (Réseau ONG FA) donnent un rôle important à la génération d'idées indépendantes sur la mise en œuvre de projets concrets d'adaptation aux changements climatiques dans les pays en développement, décrits dans le présent recueil d'études de cas.

Chacune des études de cas commandées tente de décrire de manière concise l'état de la mise en œuvre du projet, sur la base de consultations dans le pays. Une attention particulière aux travaux du Réseau des ONG accréditées au FA a été donnée aux pays ayant un accès direct. La justification de cette démarche est que l'accès direct est une approche innovante pour garantir l'appropriation et accroître la responsabilité des pays en développement. Cependant, jusqu'à présent, seuls trois projets d'accès direct ont été approuvés (Sénégal, Jamaïque et Uruguay), et le Sénégal et la Jamaïque sont couverts dans cette compilation. Une attention particulière a également été accordée au niveau d'implication des communautés locales ainsi que d'autres parties prenantes dans les projets en vue d'évaluer le niveau d'appropriation des communautés vulnérables dans les projets.

Il est important de souligner que les projets présentés ici sont à différents stades de mise en œuvre. Alors que le projet du Sénégal a été le projet du premier accès direct et en est au stade final de la mise en œuvre, en Afrique du Sud, les acteurs sont engagés dans le processus d'identification et de sélection des projets prioritaires d'adaptation qui sera soumis au FA. Parmi les projets menés par des institutions multilatérales de mise en œuvre, les projets couverts par le Honduras, le Nicaragua et le Pakistan semblent être parmi les plus avancés. À l'origine il était prévu de fournir plus d'études de cas. Cependant, quand nous avons approché les ONG dans certains des pays - y compris Madagascar, il est devenu évident que, pour des raisons diverses, certains projets ont connu des retards importants. Depuis quelques temps, les agences de mise en œuvre de l'ONU n'étaient pas en mesure de commencer la mise en œuvre en raison de problèmes contractuels devant être clarifiés avec le Conseil du Fonds pour l'adaptation avant la mise en œuvre. Dans d'autres cas, il a fallu plus de temps pour trouver et engager un chef de projet. Cette situation est également soulignée par le fait qu'il n'existe encore que très peu de rapports de lancement de projets disponibles⁶.

L'analyse des études de cas se concentre sur les facteurs déterminants de réussite du développement et de la mise en œuvre des options d'adaptation, y compris:

- La collaboration des institutions de mise en œuvre avec les parties prenantes externes
- les modalités d'accès au financement
- Le niveau de connaissance entre les parties prenantes impliquées dans les projets respectifs et dans les pays
- l'engagement des communautés vulnérables dans les zones du projet
- La sensibilisation du public
- Réalisations et défis
- Leçons apprises et conclusions

3.2 Méthodologie

Les études de cas sont basées sur la recherche qualitative des documents de projet et du processus. La méthodologie de recherche comprenait des consultations avec les parties prenantes concernées à différents niveaux, avec les bénéficiaires du projet, les institutions de mise en œuvre et les agences d'exécution, les organismes gouvernementaux et d'autres organisations de la société civile. En outre, le niveau de sensibilisation du public à propos de l'adaptation aux changements climatiques, en particulier dans les zones du projet, est noté dans les études de cas. Plusieurs interviews ont été menées afin d'évaluer la perception et les attentes de toutes les parties prenantes, en particulier ceux qui vivent dans les zones du projet.

Chaque étude de cas commence par une vue d'ensemble du projet en fournissant des informations sur l'institution de mise en œuvre, l'objectif du projet et l'état de mise en œuvre. Cette partie est suivie d'une description du contexte du pays, qui comprend les scénarios de changements climatiques, les défis d'adaptation. Il donne également un aperçu de la politique nationale sur les changements climatiques, les institutions qui sont engagées dans la mise en œuvre du projet. Dans la troisième partie de chaque étude de cas, l'étude de cas présentera ensuite le processus lié au projet, de la conception à la rédaction de la phase actuelle de mise en œuvre en soulignant les principales réalisations ainsi que les défis que le projet apporte. La dernière partie des études de cas résume les leçons apprises et les conclusions.

Limites

Les résultats de ce document ne peuvent pas être considérés comme étant applicables à tous les projets financés par le FA, car chaque pays est unique et différent dans le contexte, les réalités sociales et politiques ainsi que la nature des institutions de mise en œuvre menant le projet. Par ailleurs, les enquêtes ont été menées avec des ressources et un temps limités. Par conséquent ils fournissent des renseignements clés sur les projets, mais ne constituent pas une évaluation complète de tous les aspects des projets.

En outre, à cause du champ d'application différent des études et des contraintes de temps ce rapport ne peut prétendre être approfondi, même si tous les efforts ont été fournis pour

⁶ https://www.adaptation-fund.org/funded_projects

Pays et Institution de mise en œuvre	Contexte du projet	Date d'approbation du projet	Partenaire ayant contribué à l'étude de cas, Personne contact
1. Honduras (PNUD)	Faire face aux risques des changements climatiques sur les ressources en eau au Honduras	Mars 2011	Fundaciòn Vida, Isaac Ferrera
2. Pakistan (PNUD)	Crues soudaines des lacs glaciaires	Décembre 2010	LEAD Pakistan, Kashmala Shahab Kakakhel
3. Sénégal	Adaptation à l'érosion côtière dans les zones vulnérables	Septembre 2011	Enda TM, Emanuel Seck
4. Nicaragua (PNUD)	Réduction des risques et de la vulnérabilité basées sur les inondations et la sécheresse dans le bassin versant de la rivière Estero Real	Décembre 2010	Centro Humbolt, Mónica López Baltodano
5. Jamaïque	Renforcement de la résilience du secteur agricole et des zones côtières pour protéger les moyens de subsistance et améliorer la sécurité alimentaire	Juin 2012	Panos Caraibes, Indi McLymont-Lafayette
6. Bénin	L'adaptation des écosystèmes lagunaires de Cotonou et des communautés humaines à l'élévation du niveau de la mer et les impacts des événements climatiques extrêmes		OFEDI, Krystel Dossou
7. Afrique du Sud	Etablissement d'une INM et l'élaboration d'une proposition de projet pour le FA		INDIGO development & change, Bettina Koelle

Chaque étude de cas offre aussi une description de la situation géographique, les thèmes de l'initiative, des détails sur le développement et la mise en œuvre des projets pour offrir des avantages d'adaptation et d'autres impacts positifs.

s'assurer que les questions clés qui se dégagent sont mises en évidence.

Cependant, les résultats sont une étape importante dans le dévoilement de la dynamique et des réalités des impacts de l'adaptation différenciée du changement climatique, y compris la variabilité du climat vers la résilience climatique. Ils fournissent une évaluation de base certaine, sur lesquels les analyses futures sur l'évolution du projet peuvent se bâtir.

3.3 Quelques résultats clés

Les études de cas montrent des similitudes et des divergences. Bien sûr, il est assez difficile de comparer les pays où les études de cas ont été menées, en raison de la diversité des situations nationales, ainsi que par la nature différente des institutions de mise en œuvre chargées de l'exécution des projets. En outre, les projets ont différents objectifs.

En ce qui concerne les similitudes, il a été souligné dans presque toutes les études de cas que les projets en tant que tels sont les bienvenus et en temps opportun en raison de la demande croissante pour les actions d'adaptation. Sans surprise, les projets financés ne concernent que certains éléments clés des besoins d'adaptation plus complexes dans chaque pays. En raison des ressources importantes, mais encore modestes fournis par le FA (max. 10 millions de dollars) par pays, la plupart des études de cas appellent à une augmentation des ressources allouées. La raison en est que les projets financés ne pouvaient avoir des effets réels, si d'autres composants non capitalisés des stratégies nationales ne sont réalisés. Par exemple au Sénégal, les digues anti-sel empêchent

certaines parties de Joal de sécuriser leurs champs de riz de la salinisation et d'améliorer la productivité. Cependant, il est clair que certains villages aux alentours sont désormais confrontés à la pénétration de l'eau salée de la mer dans leurs champs, à cause des digues construites en amont. Pour éviter qu'un projet d'adaptation dans une région résulte en une mal-adaptation dans un autre, il est essentiel:

d'étendre la digue anti-sel afin d'éviter les impacts négatifs (dans cet exemple donné)

de procéder à une analyse d'impact pour disposer des informations pour les autres étapes et éviter toute mal-adaptation, et

d'intensifier la mise à disposition des ressources pour que les pays puissent mettre en œuvre des stratégies d'adaptation plus complètes, et pas seulement des projets individuels, autonomes⁷.

Une autre conclusion commune aux études de cas est que la mise en œuvre des projets a déclenché et a renforcé la relation entre les groupes interministériels et sectoriels. La plupart des pays ont mis en place des comités de pilotage qui se consacrent uniquement à accompagner la mise en œuvre des projets dans leurs pays. Il est important de garder en vie de tels comités au-delà de la durée des projets, pour servir de plate-forme d'échange et de partage de l'information.

⁷ Une option pourrait être que le Sénégal présente un projet qui viserait à élargir la digue anti-sel, en vue d'éviter et de résoudre les éventuels impacts négatifs de l'infrastructure sur le village voisin de Joal. Le coût du projet s'élève actuellement à US \$ 8.619.000, qui, selon le plafond de 10 millions d'euros, impliquerait un reliquat de US \$ 1.381.000.

Cependant, il est également évident que la coordination à l'intérieur de ces groupes et entre les institutions nationales et les parties prenantes concernées est essentielle et en même temps un défi. Les principaux défis ont été identifiés par les comités de pilotage multi-acteurs et ceux-ci doivent être pris en compte. Il est donc important de maintenir la dynamique afin de promouvoir un échange de vues entre les différentes parties prenantes et les projets mis en œuvre.

Le niveau de sensibilisation et de partage d'information diffère de pays à pays, mais aussi la mise en œuvre d'une entité à l'autre. Par exemple, le travail au Nicaragua a connu des difficultés pour avoir accès à des informations importantes du gouvernement et en partie l'institution de mise en œuvre, tandis que par exemple au Honduras les l'institution de mise en œuvre ont satisfait à toute demande d'information. Il est intéressant de remarquer que les deux projets sont menés par le Programme des Nations Unies pour le Développement. Cela met en évidence le rôle important de la situation politique générale et le niveau de démocratisation et le processus de consultation entrepris dans le projet de la conception à l'état actuel de mise en œuvre. Par exemple, le Sénégal a l'un des systèmes démocratiques les plus consolidés en Afrique, et cela se reflète dans la façon dont la INM a été identifié, comment le projet est mis en œuvre et comment l'INM entretient ses relations avec d'autres acteurs intéressés à obtenir les meilleurs résultats du projet. Le Sénégal est le seul pays dans lequel les organisations non gouvernementales et locales sont chargées de la gestion du projet en qualité d'entités d'exécution.

Dans certains pays, les institutions gouvernementales luttent entre elles pour obtenir un rôle central dans la mise en œuvre des projets. Au Pakistan, par exemple, les changements de la conférence ministérielle de mise en œuvre ont contribué à des retards dans la mise en œuvre du projet. Ces conflits institutionnels peuvent affecter les résultats du projet et peuvent entraîner des retards inutiles ou ont une incidence sur les éventuels effets positifs des projets. En outre, il devient clair que le changement de gouvernement par élection ou changement à la tête du ministère concerné pourrait nuire à un projet. Pour répondre à ceci par exemple au Honduras, les parties prenantes concernées ont signé un accord institutionnel dans lequel les institutions se sont engagées à poursuivre leur engagement dans le projet en question, peu importe ce qu'il adviendra à l'institution chef de file.

Dernier point mais non le moindre, la qualité des processus consultatifs dans les différents projets examinés. Alors que dans certains projets, il y a eu un processus de consultation solide et dynamique, dans d'autres, il y a eu un manque de consultation inclusif. Cette question a également été soulignée comme un défi majeur pour être traitée rapidement et de façon adéquate, afin d'assurer la durabilité des projets.

Quelques recommandations et perspectives

Les résultats recommandent fortement que la mise en œuvre des projets d'adaptation est une question transversale qui nécessite un engagement multipartite et multi-institutionnelle.

Il n'existe pas de recette spécifique provenant des études de cas, qui est applicable à tous les pays, mais la situation et

les défis diffèrent de pays à pays. Toutefois, on peut tirer les conclusions suivantes, sur le fond que les projets sont à un stade précoce et différent de mise en œuvre, ce qui ne permet que des conclusions préliminaires. Toutefois, la force de ces observations préliminaires, c'est qu'ils peuvent être pris en compte par des changements dans le cadre de la mise en œuvre du projet.

1. Les acteurs locaux (communautés locales, ONG et collectivités locales) doivent être impliqués dès le début de la conception du projet jusqu'à la dernière étape de l'évaluation. Il est encore trop tôt pour dire si les directives révisées du Conseil du FA qui a été approuvé à la 17e réunion (mars 2012) auront des effets suffisamment positifs à cet égard.
2. Liés à la coordination inter-institutionnelle et multi-parties prenantes, les projets sont une bonne occasion de promouvoir la transparence et la libre circulation de l'information entre les institutions et les collectivités.
3. La création de synergies entre tous les acteurs (gouvernement, bénéficiaires, universités et ONG) semble être la principale voie pour simplifier les processus et améliorer les résultats.
4. L'appropriation par les personnes ciblées est plus facile à obtenir lorsque le projet comprend des composantes liées à l'infrastructure ou des livrables tangibles. Ces projets qui ont des éléments de renforcement des capacités plus solides telles que la mise en place d'un système d'alerte précoce sont plus difficiles à transmettre efficacement avec les communautés locales, mais en général, il est entendu que ces problèmes doivent être abordés.
5. L'accréditation de l'INM ouvre des perspectives pour une meilleure gouvernance de la finance climatique et renforcer la capacité institutionnelle des pays en développement.
6. L'accès direct est ne constitue pas un obstacle pour un lien direct avec les communautés locales et pour impliquer la société civile comme institutions de mise en œuvre, mais peut même être un moyen d'améliorer le dialogue entre les organismes responsables et la société civile.
7. L'intégration et la participation des groupes les plus vulnérables dans les projets d'adaptation aux changements climatiques sont très importantes et nécessitent une approche holistique.



La vallée glacière de Drongagh, Chitral au Pakistan

4 Honduras

Profil du projet FA

Titre du projet:	Faire face aux risques du changement climatique sur les ressources en eau au Honduras; Augmentation de la résilience systémique et réduire la vulnérabilité des pauvres en milieu urbain
Document de projet:	https://www.adaptation-fund.org/sites/default/files/Hondorus20Project_0.pdf
Date d'approbation du Conseil du FA:	17 Septembre 2010
Durée:	2011 à 2015 (cinq ans)
Budget:	US \$ 5 698 000, US \$ 2 957 066 Décaissé: en novembre 2012
Mise en œuvre:	Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD)
Exécution:	Ressources naturelles et de l'environnement du Secrétariat (SERNA).
État d'avancement:	En Septembre 2012, le projet est dans sa phase de mise en œuvre, en particulier, dans le premier semestre de la deuxième année.
Étude de cas préparée par:	Fundación Vida, Honduras

4.1 Contexte du pays

Le pays jouit d'un climat variable avec des zones extrêmement chaudes et humides de la côte atlantique, des zones fraîches et pluvieuses dans les hautes montagnes et les régions du Sud avec un climat sec et chaud. Néanmoins, ces modèles climatiques sont touchés par la topographie du pays, le changement d'affectation des terres et de taux de déforestation et les effets de la variabilité du climat dictée par la survenance de l'ENSO.

Par conséquent, dans ces conditions, les scénarios climatiques du futur pour le Honduras indiquent que la pénurie d'eau réelle sera augmentée par les changements climatiques. Une étude nationale basée sur les scénarios du GIEC, mis au point en 2010 (Argeñal), sur des scénarios climatiques futurs indique une diminution probable de 5% des précipitations annuelles d'ici 2020 - en particulier dans les départements situés le long du corridor au nord-ouest et dans le sud-est. Il prévoit également une augmentation de la température moyenne annuelle allant de 0,5 et 0,75 degrés Celsius, en particulier dans les départements des régions de l'ouest et du sud. En 2050, une diminution de 20-25% des précipitations est prévue pour la plupart des régions du pays entre les mois de juin à août, avec des déficits de plus de 30% pour la plupart des régions pendant les mois de juillet et août en particulier dans les départements de l'Ouest Honduras. Dans ces conditions, la baisse de la pluviométrie qui se produit normalement dans le milieu de la saison des pluies dans la plupart des pays, sera plus longue, plus chaude et plus sèche mettant ainsi les cultures et l'accès à l'eau pour la consommation humaine en danger. Le scénario pessimiste pour 2090 présente une baisse de 30-40% dans les précipitations et des augmentations de température de plus de 4° C dans la majeure partie du Honduras.

Surmonter tous les défis que les changements climatiques vont provoquer au Honduras n'est pas une tâche facile, surtout à cause des effets tels que la pénurie d'eau, des températures plus élevées, et les pluies intenses lors d'événements extrêmes qui affecteront gravement les principales activités économiques. En conséquence, le Honduras a commencé à élaborer des politiques et des plans en vue d'accroître la résilience et réduire la vulnérabilité. Comme exemple il y a la mise en place de processus d'atténuation et d'adaptation aux changements climatiques dans la planification nationale, à savoir dans le Plan national pour 2010-2022. De même, la création d'une stratégie nationale sur les changements climatiques (NSCC) comme un instrument dans le cadre exécutif d'un Comité interinstitutionnel sur les changements climatiques (CCCI), sert de guide pour l'exécution des politiques publiques concernant les questions climatiques.

En outre, le Honduras a créé une direction nationale sur les changements climatiques (CNCD) au sein de SERNA. Ce bureau sert de Point Focal National de la CCNUCC et joue aussi le rôle d'autorité nationale désignée (AND) du Protocole de Kyoto pour le Honduras. Cette direction est chargée de coordonner la mise en œuvre des politiques nationales pour la réduction des gaz à effet de serre, ainsi que l'adaptation aux effets néfastes des changements climatiques. D'autre part, les organisations de la société civile, des universités et des organismes de coopération internationale ont commencé à promouvoir et financer des projets sur les changements



Map: <https://www.cia.gov/library/publications/the-world-factbook/geos/ho.html>

climatiques; aussi, ils ont travaillé avec SERNA et d'autres institutions gouvernementales dans les projets de recherche et des publications à améliorer l'information environnementale du pays.

4.2 Objectifs du projet et état d'avancement

Ce projet comprend trois composantes majeures, qui visent à atteindre les résultats suivants:

1. Les structures institutionnelles, y compris l'Autorité nationale de l'eau, seront renforcées grâce à l'intégration des risques climatiques dans la gestion des ressources en eau ainsi que dans la planification nationale, l'investissement public - les processus de budgétisation et de prise de décisions - ,
2. des mesures globales pour sauvegarder Tegucigalpa et ses environnants de l'approvisionnement en eau en réponse à la pénurie d'eau existante et les prévisions de vulnérabilité aux événements climatiques extrêmes,
3. le renforcement des capacités et la sensibilisation ciblée pour permettre aux parties prenantes à tous les niveaux de manière efficace de répondre à long terme aux changements climatiques. Au moment de cette publication, le projet est en train de connaître sa deuxième année de mise en œuvre.

«Ce projet nous a fait parler entre institutions et aborder les questions relatives aux changements climatiques, au développement ainsi que les questions de planification et de coordination institutionnelle»

Alberto Laínez, AMITIGRA



Les eaux de ruissellement après un épisode de précipitations dans le quartier Nueva Danlí, Tegucigalpa. De fortes pluies comme ceci génèrent des crues soudaines et détruisent les routes et autres infrastructures dans la région.

Composantes du projet et budget

Composante 1 du projet: Les structures institutionnelles, y compris l'Autorité nationale de l'eau, sont renforcées à la faveur de l'intégration des risques climatiques dans la gestion des ressources en eau ainsi que dans les processus de planification, budgétisation des investissements publics et de prise de décisions	US\$ 1 358 500
Composante 2 du projet: Des mesures globales mises en œuvre pour sauvegarder Tegucigalpa et ses environs de l'approvisionnement en eau en réponse aux prévisions de pénurie d'eau et de vulnérabilité aux phénomènes climatiques extrêmes	US\$ 2 950 000
Composante 3 du projet: sensibilisation et renforcement des capacités ciblés afin de permettre aux parties prenantes à tous les niveaux de répondre efficacement aux impacts à long terme des changements climatiques	US\$ 310 000
Coût d'exécution du projet:	US\$ 500 000
Coût total du projet (exécution incluse)	US\$ 5 180 000
Frais de gestion du PNUD	US\$ 518 000
Montant total	US\$ 5 698 000

Source: <https://www.adaptation-fund.org/project/1330-addressing-climate-change-risks-water-resources-honduras-increased-systemic-resilience->

4.3 Processus de la conception à la mise en œuvre

Dans le but d'accroître la résilience et réduire la vulnérabilité réelle du Honduras, SERNA et le PNUD ont travaillé sur une proposition de projet et l'ont soumise au Fonds pour l'adaptation en 2010. La proposition a été approuvée par le Conseil du FA en 2010, et a commencé sa phase opérationnelle en juin 2011.

Le projet a été conçu et défini au même moment où la NCCS était en train d'être mis en place. En conséquence, il est considéré comme le premier projet conçu dans le cadre de la stratégie de changement climatique. Le processus de rédaction a bénéficié des contributions et des préoccupations qui ont été générées au cours du processus d'élaboration de la stratégie, des études menées par des organismes internationaux, ainsi qu'il a profité de enquêtes qui ont été menées dans la zone du projet afin de connaître l'opinion de la population locale sur les zones les plus vulnérables, les problèmes les plus importants, entre autres. Ce processus a été mené conjointement avec les autorités de la ville de Tegucigalpa, et a permis d'interroger 650 personnes (PNUD, 2010).

Une fois que le projet a été approuvé, SERNA a mis en place une structure de mise en œuvre qui permettrait la transparence, la participation des différents secteurs, et la réduction des coûts administratifs et de personnel. Au moment où le

projet a été approuvé, un Comité interinstitutionnel sur les changements climatiques (CICC) existait déjà. Il s'agit d'une plate-forme de dialogue politique et technique qui conseille le gouvernement sur la question, et qui est composé de représentants des Secrétariats d'État, des universités, des agences de coopération, ainsi que plus de 40 organisations de la société civile. Le projet a été inséré dans ce cadre institutionnel et un comité directeur - qui provient du CICC - a été créé.

Le Comité directeur du projet comprend des représentants de SERNA, de l'Université du Honduras (UNAH), de l'Institut national de la conservation et du développement des forêts (ICF), du Service national autonome de l'eau et des eaux usées (SANAA), de la municipalité de Tegucigalpa (AMDC), du Service météorologique national (SMN), de la Fédération des Organisations Non Gouvernementales (FOPRIDEH) et du Comité Inter-universitaire des Sciences de l'Environnement (CICA).

Au jour le jour, le projet du Fonds pour l'adaptation est géré par SERNA à travers un coordonnateur qui guide le travail de six groupes multisectoriels qui sont les exécutants sur le terrain. Pour l'exploitation du projet, SERNA a signé des accords de travail avec les institutions de mise en œuvre (UNAH, SMN, AMDC, la Commission permanente de contingence COPECO-, ICF, SANAA, IP Institut de la propriété, DGRH-SERNA-Direction Générale des Ressources en Eau et SEPLAN -Secrétariat de la planification).

«Les défis qui nous attendent ne sont pas seulement techniques, ils sont essentiellement institutionnels d'autant plus que l'adaptation au changement climatique nécessite une approche multisectorielle.»

- **Romeo Bernal, Coordonnateur du projet**

4.4 Réalisations et défis

En ce moment, le projet a été confronté à divers défis, mais a également développé des stratégies et fait des réalisations pour les surmonter. Il est important de souligner que c'est le premier projet qui est mis en œuvre dans le cadre de la NCCS, ainsi que sous la direction du CCIC. Ainsi, des dispositions institutionnelles, des approches techniques et des procédures administratives sont en cours pour la première fois. Le processus d'apprentissage sur les questions nouvelles a été variable selon les institutions et la compréhension et la flexibilité des agents pour s'adapter à une nouvelle façon de travailler et coordonner (techniquement et administrativement). Certains établissements ont progressé plus rapidement que d'autres, ce qui est à l'origine des retards contrôlables.

Selon les données récupérées lors des entrevues faites aux agents des institutions de mise en œuvre du projet et de la société civile, quatre défis principaux ont été trouvés.

Coordination inter-institutionnelle: Comme dans d'autres pays, au Honduras, il a été difficile de maintenir la coordination opérationnelle entre les institutions, en particulier lorsque la coordination intra-institutionnelle est incomplète et la dualité de fonctions peut exister. Cependant, ce projet

a permis l'intégration de six équipes interinstitutionnelles et transdisciplinaires pour sa mise en œuvre, dans laquelle participent au moins trois institutions gouvernementales, ainsi que les bénéficiaires et la société civile.

Les thèmes sur lesquels ces équipes travaillent sont:

- la planification territoriale,
- la conservation du corridor forestier,
- le renforcement des réseaux météorologiques,
- la recherche et la formation,
- l'infrastructure de la gestion des risques,
- la fourniture d'eau.

Les équipes permettent le renforcement des capacités, l'amélioration de la communication, et le renforcement des relations entre les institutions de l'État. En outre, cette approche des institutions du gouvernement suscite la confiance chez les bénéficiaires, car ils reçoivent le même message par différentes institutions et perçoivent la coordination. D'autre part, cette coordination inter-institutionnelle permet d'intégrer - de manière opérationnelle - les changements climatiques au programme des institutions.

La participation des bénéficiaires: Toutes les personnes qui ont été interrogées dans le cadre de cette étude s'accordent sur l'importance de la participation constante des bénéficiaires. Après une moindre participation des bénéficiaires au cours de la phase de planification, maintenant, pendant la phase de mise en œuvre les bénéficiaires participent activement dans les activités sur le terrain. Ces processus sur le terrain ont impliqué des organisations communautaires, des commissions locales de l'eau des bassins versants, les conseils, entre autres, hommes et femmes, ce qui a permis, par exemple, que dans la validation des conceptions d'infrastructure pour l'eau de pluie, les femmes peuvent donner leur avis sur les avantages de ces travaux. Les activités sont réalisées lors des horaires spéciaux pour assurer la participation égale des femmes et des hommes dans les communautés, mais des stratégies de participation d'autres comme celui-ci seraient bénéfiques. Il est important de souligner que la plupart des bénéficiaires interrogés sont en faveur du projet parce que:

- ils ne bénéficient pas seulement de l'infrastructure, mais aussi des connaissances acquises sur les changements climatiques et la gestion des ressources hydriques,
- la nouvelle proximité conclue entre des communautés et
- le soutien qu'ils reçoivent de l'exécution des programmes.

En fait, ils considèrent ce projet comme une occasion d'accroître leur capacité d'adaptation et de la connaissance (ce qu'ils croient être la seule solution pour faire face aux changements climatiques), et d'améliorer leurs compétences en matière de relations interpersonnelles.



Leaders of the communities that are beneficiaries of the project during the interview process for this case study.

Participation des organisations non gouvernementales:

Jusqu'à présent, il y a eu une coordination des activités avec les ONG, en particulier sur la communication des enjeux climatiques et naturels des activités de conservation des ressources. Même si la mise en œuvre du projet semble bien fonctionner, une participation des ONG supplémentaire pourrait être recommandée en raison du fait que certaines ONG ont de l'expérience sur des thèmes relatifs aux changements climatiques et de travailler sur certaines activités que le projet poursuit. Leurs contributions pourraient être positives pour approfondir l'efficacité du projet. En outre, ils pourraient également aider à maintenir la mise en œuvre du projet en dépit du changement de gouvernement parce que le personnel des ONG est plus permanent dans le temps.

Les gouvernements changent tous les quatre ans: Comme dans d'autres pays, le gouvernement du Honduras est susceptible de changer tous les quatre ans, ce qui conduit généralement à des changements dans le personnel de fonctionnement des institutions de l'État. Cela semble être un défi considérable pour ce projet de 5 ans, car il y a la possibilité d'avoir à former les nouveaux employés du gouvernement, ce qui évidemment occasionnera un retard. De plus, il y a une chance que certains

des nouveaux fonctionnaires n'apprécient pas l'approche du projet ainsi que le programme inter-sectoriel et participatif du travail. Cela pourrait constituer un obstacle pour la mise en œuvre adéquate du projet. Pour éviter cela, le projet a signé des accords institutionnels dans lesquels les institutions se sont engagées à terminer leurs tâches, peu importe qui est responsable de l'institution à l'avenir. Cet accord devrait rester présent dans le programme du CICC, du PNUD et de la société civile.

4.5 Leçons apprises et conclusions

Même si le projet est dans ses premières années de mise en œuvre, les défis et les réalisations mentionnées ci-dessus ont généré d'importantes leçons pour l'adaptation aux changements climatiques. Lié à la coordination inter-institutionnelle, ce projet a permis d'améliorer la perméabilité de l'information entre les institutions et les collectivités. Au sein des institutions une meilleure communication interinstitutionnelle est en cours, et entre les communautés de meilleures relations inter-personnelles ont été construites qui permettent la diffusion des connaissances et la sensibilisation à l'importance de l'adaptation aux changements climatiques. De même, la création de synergies entre toutes les parties (gouvernement, bénéficiaires, universités et ONG) s'est avérée être la principale voie pour simplifier les processus et améliorer les résultats.

En résumé - à ce stade -, on peut dire que c'est seulement en articulant, la production et la diffusion de l'information, ainsi que la planification et la création de synergies entre toutes les parties et institutions concernées, que le pays peut aller de l'avant et atteindre tous les objectifs fixés dans la NCCS ainsi que les objectifs déterminés pour ce projet.

Références

- Argeñal, Francisco, 2010: Variabilidad Climática y Cambio Climático en Honduras, PNUD, Tegucigalpa, Honduras.
- Fundación Vida, 2012: AF Project stakeholders Interviews, Tegucigalpa, Honduras, 2012
- SERNA, 2010: National Strategy for Climate Change, Tegucigalpa, Honduras.
- SERNA-UNDP, 2010: Addressing Climate Change Risks on Water Resources in Honduras; Increased Systemic Resilience and Reduced Vulnerability of the urban poor" Project, Tegucigalpa, Honduras.



5 Pakistan

Profil du projet FA

Titre du projet:	Réduire les risques et les vulnérabilités face aux crues soudaines des lacs glaciaires dans le nord du Pakistan
Document de projet:	https://www.adaptation-fund.org/project/1332-reducing-risks-and-vulnerabilities-glacier-lake-outburst-floods-northern-pakistan
Date d'approbation du Conseil du FA:	15 Décembre 2010
Durée:	mai 2011 à avril 2015 (quatre ans)
Budget:	US \$ 7 600 000 (Contribution du FA: 3 600 000), US 2 643 224 \$, versés en novembre 2012
Mise en œuvre:	Programme des Nations Unies pour le Développement - Pakistan
Exécution:	Ministère de changements climatiques, Gouvernement du Pakistan
État d'avancement:	Ce projet a été signé conjointement par le gouvernement du Pakistan, le Fonds pour l'Adaptation et le PNUD en mai 2011, mais il y avait un retard de six mois dans le démarrage du projet. L'atelier de lancement du projet a eu lieu en octobre 2011 et la mise en œuvre du projet a débuté en avril 2012.
Étude de cas préparée par:	LEAD Pakistan

5.1 Contexte du pays

Scénarios de changements climatiques

Alors que le Pakistan n'est pas un grand contributeur aux changements climatiques - il produit seulement environ 30 millions de tonnes d'émissions de carbone, qui représentent environ 0,4 pour cent des émissions globales - il reste une victime des effets des changements climatiques, tels que les événements climatiques imprévisibles, les records de vagues de froid et de chaleur, les sécheresses et les inondations (PNUE). Le Pakistan se trouve sur une pente raide, chute brutale de près de 8500 mètres de profondeur au niveau de la mer à une distance de moins de 3000 km.

Le pays a d'énormes réserves glaciaires dans le nord, qui fondent et s'écoulent à travers le pays, fournissant plus de 70% des flux des rivières. La fonte des glaces et les pluies de mousson se chevauchent durant les trois mois de la période estival fournissant ainsi de l'eau d'irrigation nécessaire à l'économie basée sur l'agriculture. Les fortes pluies augmentent également le risque de crues soudaines dans les rivières, ce qui accroît la vulnérabilité de la population dense, qui se trouve le long de ces plaines inondables. Les changements climatiques augmentent désormais non seulement la fonte des glaciers dans le nord, mais aussi l'imprévisibilité de la mousson. Maplecroft, une société de conseil sur le risque qui classe les pays selon leur vulnérabilité aux changements climatiques attendus au cours des 30 prochaines années, compte aujourd'hui le Pakistan parmi les 20 pays les plus vulnérables au climat à travers le monde.

Défis

Les inondations annuelles à la suite des pluies de mousson ont provoqué d'importantes perturbations dans la vie et les moyens de subsistance au Pakistan, en particulier dans la région de l'Indus Basin. L'économie du Pakistan est fortement tributaire de l'agriculture et ce secteur est particulièrement vulnérable. La sécheresse est également un enjeu important. Le Global Change Impact Studies Centre (GCISC) et la Direction de la météorologie du Pakistan ont prédit une augmentation des inondations dans les années à venir puisqu'ils s'attendent à ce que la température moyenne dans le pays augmente de l'ordre de 1,3 à 1,5 degré Celsius d'ici 2020. Les précipitations devraient augmenter au cours des mois de mousson (Juin-Octobre) avec une légère augmentation de Septembre à Novembre. Les autres saisons devraient être plus sèches qu'ils ne le sont à l'heure actuelle. Il est prévu que glaciers dans les trois chaînes de montagnes, l'Himalaya, les Karakoram et l'Hindu Kush, qui alimentent les rivières du Pakistan, fondent plus rapidement en raison des changements climatiques, ce qui provoquera une augmentation anormale des niveaux d'eau des rivières à court terme. Une importante élévation du niveau de la mer pourrait affecter les régions côtières d'ici 2080. De vastes zones de terres côtières et de basses altitudes sont vulnérables au Pakistan, en particulier à Karachi et dans d'autres parties du Sindh. L'insécurité alimentaire est susceptible de se produire (DFID Climate Change Facts-Pakistan).



Map: <https://www.cia.gov/library/publications/the-world-factbook/geos/pk.html>

Politiques et institutions

En Octobre 2008, un groupe de travail présidentiel sur les changements climatiques a été créé par la Commission de planification du gouvernement visant à contribuer à la formulation d'une politique sur les changements climatiques qui pourrait aider le gouvernement. Le Groupe de travail était composé des experts des secteurs de l'eau, de l'énergie et de l'environnement et comprenait des représentants d'ONG et des universitaires. Le Groupe de travail a consulté les organismes fédéraux et provinciaux, des organisations et d'autres experts et a publié ses recommandations en février 2010. Dans le rapport, il a souligné les risques pour la population et l'économie nationale découlant de l'augmentation prévue de la fréquence et de l'intensité des événements extrêmes comme les inondations. Puis à l'été 2010, les inondations massives ont frappé le pays et le gouvernement a engagé un consultant, ancien directeur de la Météorologie du Pakistan, pour finaliser le projet d'une politique nationale sur les changements climatiques. Le Groupe de travail a été réanimé et rebaptisé Groupe restreint sur les changements climatiques pour conseiller le gouvernement. Il a fallu plusieurs mois pour finaliser cette Politique Nationale sur les Changements Climatiques puisque les consultations ont eu lieu dans toutes les provinces. Cette Politique a finalement été approuvée par le Cabinet fédéral en Septembre 2012 et sera mise en œuvre dans les mois à venir par le Ministère fédéral des changements climatiques nouvellement formé. La politique a identifié le besoin d'un soutien international pour l'adaptation et l'atténuation.



Un Interview fait par Rina Saaed (LEAD) avec les membres de la communauté de la vallée de Drongagh au Pakistan

Financement du climat

En 2010, avec l'aide de la CCNUCC, le Pakistan a mené une étude nationale des besoins économiques et environnementaux afin d'estimer ses besoins de financement du climat à la fois pour l'atténuation et l'adaptation. L'étude a proposé la mise en place d'un Fonds national du changement climatique et a déclaré que les besoins financiers du pays en matière d'atténuation pour un développement plus propre tourneraient entre 8 et 17 milliards de dollars. L'étude a également constaté que les chiffres résultant des coûts d'adaptation vont de 6

à 14 milliards de dollars par an en moyenne entre 2010-2050 pour faire face aux effets des changements climatiques. Selon la Banque de Développement Agricole et la Banque Mondiale, les inondations qui ont balayé le Pakistan à l'été 2010 seulement ont provoqué un montant estimé à 9,7 milliards de dollars en dommages aux infrastructures, fermes, maisons, etc. L'estimation a été présentée dans le cadre de l'Évaluation des dommages et des besoins (ADN), une enquête menée au niveau national par la BAD et la Banque Mondiale pour évaluer l'ampleur des dégâts des inondations du mois d'octobre 2010.

5.2 Objectifs du projet et état d'avancement

Les personnes vivant dans l'Hindu Kush, Himalaya Karakoram et les chaînes de montagnes du nord du Pakistan sont déjà touchées par les catastrophes liées au climat telles que les inondations et les glissements de terrain. Cependant, la tendance au réchauffement dans la région a été supérieure à la moyenne mondiale, ce qui conduit à la fonte rapide des glaciers de vallée. Selon le Centre international pour le développement intégré des montagnes (ICIMOD), le pays dispose d'une vaste zone glaciaire qui couvre environ 15000 km² comprenant 5000 glaciers. Un grand nombre de lacs glaciaires se sont formés dans le Nord (2500 ont été enregistrés au Pakistan représentant 50% des glaciers du pays). 52 lacs ont été classés comme «potentiellement dangereux». La rupture de la glace contenant des lacs glaciaires, connu localement sous le nom de 'Glacier Lake Outburst Floods (GLOF)', conduit à une libération de l'eau et des débris à grands volumes, ce qui provoque d'énormes ravages en aval.

L'objectif de ce projet est de réduire les risques de GLOF dans les régions de Gilgit-Baltistan et Chitral en permettant aux autorités nationales, provinciales, et départementales ainsi que les communautés locales d'établir des priorités et de mettre en œuvre des mesures d'adaptation aux changements climatiques. Le projet vise à développer les capacités humaines et techniques des établissements publics et des communautés locales vulnérables pour leur permettre de comprendre et gérer les risques immédiats de GLOF.

Il comporte quatre volets principaux:

- le renforcement institutionnel pour éviter les pertes humaines et matérielles lors des GLOF,
- l'amélioration de l'accès des planificateurs de la gestion des catastrophes et des décideurs pour la recherche et l'information sur les risques de GLOF;
- la démonstration de la gestion communautaire des risques de GLOF dans deux vallées de montagne vulnérables de Gilgit et Chitral,
- et la documentation et l'application continue des leçons apprises.

Une part importante de l'argent du projet sera dépensée pour les interventions qui bénéficient directement aux communautés cibles grâce à leur participation active à toutes les activités du projet.

Project components and budget	
Composante 1: Recommandations politiques et renforcement des institutions pour prévenir les GLOF induits par les changements climatiques dans le nord du Pakistan	US\$ 100 000
Composante 2: Renforcer les connaissances et l'information sur les risques de GLOF dans le nord du Pakistan	US\$ 250 000
Composante 3: Démonstration de la gestion communautaire des risques de GLOF dans les vallées montagneuses vulnérables du nord du Pakistan	US\$ 2 790 000
Composante 4: Documentation, analyse et application continue des leçons apprises	
Coût d'exécution du projet	US\$ 360 000
Coût total d'exécution du projet	US\$ 3 600 000
Frais de gestion du PNUD	US\$ 306 000
Montant total	US\$ 3 906 000
Co-financement du Gouvernement du Pakistan	US\$ 3 500 000
Co-financement du PNUD	US\$ 500 000

Source: <https://www.adaptation-fund.org/project/1332-reducing-risks-and-vulnerabilities-glacier-lake-outburst-floods-northern-pakistan>

Le projet a été approuvé conjointement par le Gouvernement du Pakistan, le Fonds pour l'adaptation et le PNUD en mai 2011. Le projet commence en mai 2011 et se termine en avril 2015. Le budget total du projet s'élève à 7 600 000 USD dont 3.600.000 USD du Fonds pour l'Adaptation, 500 000 USD du PNUD et 3 500 000 USD de contribution en nature du Gouvernement du Pakistan. Le projet a été approuvé par le Ministère de l'Environnement du Pakistan juste avant d'être dévolu à la fin de Juin 2011 en raison du 18e amendement de la Constitution du Pakistan.

Le projet a alors connu un retard dans le démarrage. Il y avait une confusion sur l'entité du gouvernement fédéral qui devait «accueillir» le projet. Pendant environ quatre mois, le projet a été mis en veilleuse, puis en novembre 2011, un chef de projet a été embauché et l'atelier de lancement a été organisé à Gilgit. Cela a été fait sous l'égide du département «Environnement et changements climatiques » du tout nouveau Ministère fédéral de la Gestion des Catastrophes Nationales. Le projet a été officiellement lancé à ce moment-là et pendant l'atelier de 4 jours, les contributions ont été faites par les ONG et les divers intervenants, ce qui a conduit à des changements dans la conception du projet. Un rapport initial a été finalisé et partagé. Des retards sont encore apparus à cause du Ministère de la Gestion des Catastrophes Nationales qui a été transformé en Ministère fédéral des Changements Climatiques en avril / mai 2012. Le projet a commencé sa phase de mise en œuvre peu après, en juin 2012, après l'embauche des administrateurs de projet locaux à Chitral et Gilgit. Récemment, un bref rapport de mise à jour a été publié sur le site du FA⁸.

«Ce projet peut être très bénéfique pour nous qui vivons à l'ombre d'au moins cinq glaciers dans la vallée Bagrot [...]» ... La communauté est très coopérative, mais les attentes de ce projet sont très élevées et nous avons besoin de voir des structures physiques sur le terrain qui sera bénéfique pour nous.»

Shahid Ali, Secrétaire Général de l'Organisation communautaire de Développement de Dabani dans la Vallée de Bagrot

5.3 Processus de la conception à la mise en œuvre

Ce projet a été parmi les quatre premières propositions à obtenir le feu vert du Fonds pour l'adaptation lors de la réunion tenue à Bonn en Juin 2010. Le Conseil d'administration du Fonds a décidé d'approuver la proposition visant à réduire les risques et les vulnérabilités des Glacier Lake Outburst Floods (GLOF) dans les montagnes du Pakistan, qui avait été soumise par le PNUD. Dans la proposition initiale l'accent a été mis sur les systèmes d'alerte précoce communautaire et d'une composante bio-ingénierie pour au moins un site de démonstration. Etant donné que le PNUD avait déjà commencé un projet régional de réduction des risques de GLOF en 2008, pour faire face aux risques posés par les GLOF dans l'Hindu Kush-Himalaya (HKH) à travers le renforcement des approches non structurelles et communautaires, l'agence a décidé d'envoyer une proposition au Fonds pour l'Adaptation en se concentrant sur le Pakistan.

«Il est encore trop tôt pour évaluer l'impact du projet, dont l'accent est mis sur la prévention des catastrophes de la vallée fondées sur le risque. [...] ... Il s'agit d'un projet scientifique et nous voulons tirer les leçons et de les reproduire»

Khalil

En 2005, la Water Resources Research Institute du Pakistan avait collaboré avec l'ICIMOD pour dresser un inventaire de tous les glaciers et lacs glaciaires dans le bassin de l'Indus, au Pakistan et ils avaient découvert que 52 lacs glaciaires se trouvaient dans une situation potentiellement dangereuse. Ces résultats ont été inclus dans la proposition de projet complète qui a été approuvée par le Conseil d'administration du Fonds pour l'Adaptation en Décembre 2010, après que plus d'informations / clarifications aient été ajoutées. Les deux sites du projet dans les vallées de Gilgit Bagrot et Drongagh à Chitral avaient été sélectionnés en raison des incidents de GLOF ces dernières années (2010) et les risques élevés auxquels font face les communautés des deux vallées glaciaires. Il y avait

⁸ <https://www.adaptation-fund.org/sites/default/files/Progress%20of%20the%20GLOF%20project.pdf>

alors un retard de plusieurs mois dans l'arrivée des fonds et en mai 2011, le ministère pakistanais de l'Environnement a signé le projet. En Juin 2011, le ministère a été dissout. Cela s'est avéré être un revers pour le projet puisque les travaux en vue de sa mise en œuvre n'a commencé qu'en Juin 2012 après que le Ministère des Changements Climatiques ait été formé et ait pris le contrôle du projet. Il reste tout juste 3 ans au projet pour mener à bien toutes ses activités. En hiver les routes d'accès aux deux sites du projet sont coupées par des chutes abondantes de neige, et les activités se limitent donc à l'été, la fin du printemps et à l'automne.

5.4 Réalisations et défis

Puisqu'il y a eu un retard dans le démarrage du projet, il est encore trop tôt pour détailler les réalisations. Au mois d'août 2012, le projet a ouvert son bureau principal à Islamabad, avec deux bureaux satellites dans les villes de Gilgit et Chitral. Deux responsables de terrain ont été embauchés en Juin 2012 et ont demandé d'accélérer les activités. Les bureaux locaux sont situés dans les locaux du Département de Météorologie du Pakistan (PMD) dans les villes de Gilgit et Chitral. La PMD a bénéficié de cette sous-traitance en vertu du Résultat 3 du projet, à savoir 'Réduire les pertes humaines et matérielles au sein des communautés vulnérables dans les régions septentrionales du Pakistan par des avertissements précoces sur les GLOF et autres mesures d'adaptation'. En Juillet le PMD mis en place une station météorologique dans la vallée de Chitral Drongagh et deux stations météorologiques dans la vallée de Bagrot à Gilgit, qui sont tenus par des bénévoles formés dans les villages voisins, où le taux d'alphabétisation est élevé. Le PMD a également demandé au PNUD de les aider à importer des stations météorologiques automatiques et il existe un plan pour en obtenir au moins 3 (une pour Drongagh et Bagrot chacune et une autre entre les deux vallées). La prochaine étape du PMD sera d'évaluer les lacs glaciaires, qui sont des lacs cachés sous les glaciers des deux vallées, en amenant une équipe de géologues et d'hydrologues sur les deux sites. Ils ont l'intention de commencer la cartographie des risques des deux vallées en Septembre 2012. Jusqu'à présent, le projet a diffusé trois appels ouverts (demandes de propositions) dans différents journaux nationaux pour la réduction des risques de catastrophes (formation des communautés, conception des plans des risques de catastrophe dans la vallée et le district), la gestion des risques de catastrophes (conception d'infrastructures d'adaptation, étude de faisabilité) et la stratégie de communication (à concevoir par des consultants individuels). Les échéances de ces appels étaient à la mi-Septembre 2012.

5.5 Principaux défis

Le principal défi est que le projet a été conçu avec peu de consultations avec les communautés locales et les parties prenantes des deux vallées. Maintenant que le projet a commencé sa phase de mise en œuvre, cependant, le PNUD se propose de faire un effort concerté pour impliquer les communautés locales par le biais d'une stratégie de communication bien conçue. Alors que les communautés des deux vallées se considèrent comme ayant la chance d'avoir été choisies pour ce projet international et indiquent qu'elles courent un risque élevé d'événements extrêmes liés aux GLOF qui ont déjà causé d'importants dommages à leurs champs, leurs vergers,

élevage, routes et ponts dans le passé, elles s'inquiètent de ce qu'elles considèrent comme un aspect purement de recherche du projet. Elles aimeraient voir plus de réalisations tangibles du projet telles que les structures d'adaptation comme les murs en gabions et la stabilisation des pentes. Le PNUD affirme qu'il est prêt à réaliser ces ouvrages s'ils sont bien conçus et peuvent faciliter l'adaptation. Jusqu'à présent, le PMD n'a pas pleinement impliqué les communautés dans leurs travaux de recherche - même s'il a formé 2 étudiants bénévoles des communautés locales de Chitral et Gilgit pour enregistrer les données quotidiennes de leurs stations météorologiques. Les deux bénévoles espèrent cependant qu'ils seront embauchés à des emplois rémunérés et donc il y a des attentes de la communauté qui doivent être pris en compte. Les objectifs du projet et la science derrière elle n'ont pas non plus été communiqués assez clairement au cours des ateliers d'orientation qui ont eu lieu dans les villes de Peshawar et de Chitral, même si bien sûr le projet en est encore à ses débuts. Les responsables du projet n'ont commencé leur travail sur le terrain qu'il y a deux mois et ils reconnaissent eux-mêmes qu'il reste encore beaucoup à faire pour transmettre les objectifs du projet dans les deux vallées. Les préoccupations des communautés sont importantes et pertinentes car à moins qu'il y ait appropriation du projet par les communautés locales, sa durabilité en souffrira. Au Népal, deux projets similaires sur les GLOF financés au niveau international ont échoué dans les vallées de Rolwaling et de Dudhophi parce qu'il n'y avait justement pas d'appropriation par les communautés locales. Les systèmes coûteux d'alerte précoce qui ont été installés (un système sophistiqué de sirène et l'autre un système de caméra haute technologie) pour avertir les communautés locales si la menace d'une GLOF se posait n'avaient pas duré. Selon les spécialistes en télédétection de l'ICIMOD, une fois que les projets ont pris fin, les systèmes ont été abandonnés sans personne pour les gérer ou les entretenir correctement.

5.6 Leçons apprises et conclusions

Il est encore trop tôt pour détailler toutes les leçons apprises et les conclusions, mais l'enseignement a tiré des premières étapes de ce projet est que les acteurs locaux (collectivités, ONG et collectivités locales) doivent être impliqués dans la conception du projet dès le début afin qu'ils se l'approprient dès le stade le plus précoce. Cela aide à l'appropriation du projet et assure sa viabilité à long terme. En outre, le nord du Pakistan est spécial parce que les communautés sont ici déjà très organisées et formés grâce à l'important travail effectué par le Réseau de développement Aga Khan dans la région.

Donc, ce projet a de fortes chances de succès si les communautés locales sont activement engagées et impliquées dans tous les aspects du projet, de la surveillance des glaciers à la conception de systèmes d'alerte précoce et à l'élaboration des plans de gestion des catastrophes au niveau de la vallée.

6 Sénégal

Profil du projet FA

Titre du projet:	Adaptation à l'érosion côtière dans les zones vulnérables
Document de projet:	https://www.adaptation-fund.org/project/1327-adaptation-coastal-erosion-vulnerable-areas
Date d'approbation du Conseil du FA:	17 Septembre 2010
Durée:	janvier 2011-janvier 2013 (2 ans)
Budget:	US \$ 8 619 000, US 7 869 000 dollars versés en Novembre 2011
Mise en œuvre:	Centre de Suivi Ecologique (CSE) (NIE)
Exécution:	Direction de l'Environnement, l'ONG «Sénégal Vert» et l'Association «Femme Dynamique»
État d'avancement:	Construction des installations de protection du littoral. 4ème semestre
Étude de cas préparée par:	ENDA TM, Sénégal



Map: <https://www.cia.gov/library/publications/the-world-factbook/geos/sg.html>

6.1 Contexte du pays

Situé dans la zone intertropicale, le Sénégal est un pays plat avec une altitude moyenne de 200 m. Il est bordé à l'ouest par l'océan Atlantique, au nord par la Mauritanie, à l'est par le Mali et au sud par la Guinée.

Comme de nombreux pays du Sahel, le Sénégal a deux saisons: la saison des pluies et la saison sèche. La saison des pluies qui dure de Juin à Octobre avec un pic en Août-Septembre, est variable selon la latitude (moins de précipitations dans le nord comparativement au sud). Cette saison correspond à la période de la mousson. La saison sèche qui va de Novembre à Juin, se caractérise par l'absence de pluie et de vents alizés intérieures (brise de mer de l'anticyclone des Açores et l'«Harmattan» de l'anticyclone libyen). La pluviométrie moyenne est de 742 mm par an. Cette moyenne, soumise à de fortes variations interannuelles, cache des disparités géographiques sous forme de précipitations variant de 1800 mm / an au sud et 300 mm / an dans le nord.

Le Sénégal est l'un des pays les moins avancés (PMA) avec un PIB estimé à US \$ 1 600 en 2008 (PNUD, 2008). Son économie, essentiellement agricole, a connu de lourdes contraintes telles que la désertification et la variabilité du climat, qui mettent en péril ses perspectives de développement durable. Il a connu ces trois dernières décennies, les cycles de sécheresse, qui ont conduit à une perte importante de la végétation et ont provoqué une chute drastique des niveaux d'eau souterraine ce qui a créé une forte évolution des isohyètes vers le sud. A cela l'on peut ajouter l'érosion côtière qui affecte des secteurs stratégiques de l'économie sénégalaise (pêche, agriculture et tourisme). Les grandes villes le long de la côte atlantique (Dakar, Saint-Louis, Rufisque, Saly, Joal, etc.) sont concernées par l'avancée de la mer. Pour ces zones, les taux de récession varient considérablement entre 1 et 2 m par an (UNESCO - COI, 2012).

6.2 Création de la première INM et la réalisation de l'accès direct

Le Centre de Suivi Ecologique (CSE) a été nommé par l'Autorité de surveillance, sur proposition de l'Autorité nationale désignée (Direction de l'Environnement) comme candidat du Sénégal pour l'accréditation en tant qu'institution nationale de mise en œuvre au Fonds pour l'adaptation après l'évaluation des compétences sur le plan fiduciaire et de la gestion de projets, l'examen de la façon dont l'institution lutte contre la fraude et la corruption et l'étude de ses partenariats avec les structures gouvernementales et les partenaires au développement. Le processus d'accréditation du CSE a duré 6 mois.

Désigné comme une institution nationale de mise en œuvre afin d'accéder directement aux ressources financières du Fonds pour l'adaptation, le CSE est, dans le même temps, l'institution chargée de recevoir les propositions de projets et de les soumettre au FA, après vérification de leur conformité avec les priorités, politiques et orientations stratégiques du pays. Il est également responsable du suivi et de l'évaluation des projets financés par le Fonds pour l'adaptation et s'assure que les projets sont conformes à toutes les exigences administratives, financières et techniques.

L'accréditation de la première Institution nationale de mise en œuvre à la 9e réunion du Conseil du Fonds pour l'adaptation en Mars 2010 - le CSE - a marqué un tournant historique. Elle a marqué la première réalisation concrète de l'approche d'un accès direct au financement du climat. L'approbation des premiers projets a suivi peu de temps après marquant le début de la phase de mise en œuvre. Le CSE a soutenu avec succès la présentation par Sénégal d'un projet sur «L'adaptation à l'érosion côtière dans les zones vulnérables», qui est un projet visant à réduire l'incidence de l'érosion côtière sur les infrastructures de tourisme et de pêche, ainsi que sur les habitats et l'environnement.

Parmi les autres initiatives développées par le CSE, en tant qu'INM, on peut noter:

- la création d'un bureau chargé de la mise en œuvre du projet,
- l'organisation des sessions de mise à niveau en matière de passation des marchés pour toutes les parties prenantes,
- Développement de modèles de rapports financiers et techniques, des outils de suivi et de sites web (<http://svr-web.cse.sn/fd/>),
- Le partage d'expériences avec d'autres pays en Afrique de l'Ouest,
- l'interaction avec les organisations de la société civile (ENDA, les zones humides, le CONGAD, le WWF, RADI)

Le projet «Adaptation à l'érosion côtière dans les zones vulnérables au Sénégal» est en ligne avec les priorités nationales identifiées dans le cadre du Programme d'Action National d'Adaptation (PANA). Le PANA du Sénégal a identifié et priorisé trois secteurs vulnérables aux changements climatiques que sont les ressources en eau, l'agriculture et les zones côtières. Les options d'adaptation ont également été identifiées pour ces secteurs comme la lutte contre la salinité des sols avec des digues anti-sel, la construction d'ouvrages de protection du littoral, l'adoption de mesures législatives et institutionnelles et le renforcement des capacités.



Femme étalant des poissons à fumer à Saly Senegal

L'érosion côtière est une menace constante pour les zones côtières du Sénégal - plus de 700 km de Saint-Louis (nord) en Casamance (sud). Ce projet est basé sur les rapports de situations d'urgence, parmi lesquelles se trouvent plusieurs liées aux variations climatiques. Les consultations avec les acteurs ont été menées au cours de la phase de conception et les apports des collectivités locales et des associations ont été pris en compte.

Le projet est mis en œuvre le long de la «Petite Côte» à Joal, Rufisque et Saly. La «Petite Côte» comprend les infrastructures du plus grand centre touristique du pays situé à Saly, et le port de pêche nationale de Joal, qui est entouré par un riche écosystème de la mangrove. Cet écosystème est à la fois une source potentielle d'énergie (nourriture, bois, etc.) pour la population et de biodiversité pour de nombreuses espèces d'animaux et de poissons. Il contribue également à atténuer la hausse des niveaux de salinité qui sont nuisibles à l'agriculture.

Les principales activités identifiées dans ce projet sont :

la réhabilitation de la digue anti-sel à Joal pour stimuler la production de riz et réduire la salinisation des terres arables ;

la création d'installations appropriées de fumage du poisson pour réduire la pollution et la pression sur les ressources ligneuses;

la restauration de l'infrastructure dans le port de pêche de Joal-Fadiouth

et la sensibilisation et le renforcement des capacités des populations locales sur les techniques d'adaptation en matière de changements climatiques - en particulier, par rapport à l'érosion côtière la principale composante de ce projet.

La mise en œuvre du projet est effectuée par différents organismes d'horizons divers: le gouvernement, les OSC, les organisations communautaires, les institutions de recherche, etc. Les différentes entités choisies comme entités d'exécution (Direction de l'Environnement et des établissements classés (DEEC), sous l'autorité du Ministère de l'environnement, l'ONG Green Sénégal et l'association de femmes de Joal appelée «Femme Dynamique») travaillent en étroite collaboration avec les communautés locales. Les entités d'exécution entreprennent plusieurs tâches dans la mise en œuvre du projet en fonction de leurs capacités respectives.

L'approbation du projet sénégalais était un test important pour le mécanisme d'accès direct aux ressources du Fonds pour l'Adaptation. Les compétences acquises et les expériences accumulées par l'INM pourraient servir de mécanisme institutionnel à la décentralisation de la gestion des finances du climat. Toutefois, pour assurer la viabilité du projet, et augmenter son appropriation par les populations locales, il est nécessaire de renforcer les capacités des communautés locales, améliorer la communication et créer des opportunités bénéficiant aux communautés et à l'environnement.

6.3 Objectifs du projet et état d'avancement

Les principaux objectifs du projet sont les suivants:

Mettre en œuvre les actions visant à protéger contre l'érosion les zones côtières de Rufisque, Saly, Joal, dans le but de protéger les maisons et les infrastructures économiques menacées par l'érosion y compris les zones de transformation du poisson, les quais de pêche, le tourisme ou les infrastructures culturelles, et restaurer la perte ou activités menacées;

Mettre en œuvre les actions de lutte contre la salinisation des terres agricoles utilisées pour cultiver du riz à Joal, avec la construction de digues anti-sel;

Aider les communautés locales de la zone côtière de Joal, en particulier les femmes, dans les zones de manutention et de transformation du poisson des quartiers situés le long du littoral et de mener des programmes de sensibilisation et de formation liés à l'adaptation et à ses effets néfastes;

Communiquer sur l'adaptation, sensibiliser et former les populations locales sur les techniques d'adaptation aux changements climatiques dans les zones côtières et sur les bonnes pratiques, afin d'éviter une aggravation de la diversité des situations rencontrées;

Élaborer et mettre en œuvre les réglementations appropriées pour la gestion des zones côtières.

Pour résumer, le projet vise à aider les communautés vulnérables à mieux s'adapter aux effets néfastes des changements climatiques. Par conséquent, il est important d'assurer la participation des populations ainsi que d'améliorer leur compréhension du projet, qui sont indispensables pour la mise en œuvre efficace des activités et la viabilité du projet. A cet effet, des mécanismes sont mis en place pour garantir la participation des populations et permettre que les fonds alloués contribuent aux stratégies de réduction de la pauvreté, et plus précisément que les effets soient bénéfiques pour les personnes les plus vulnérables. La participation nécessite un mécanisme de gestion de projet qui implique le gouvernement, les autorités locales, la société civile et les partenaires techniques et financiers. La diversité des acteurs assure la crédibilité à travers le contrôle de gestion (efficacité, efficience) et la transparence d'une telle approche participative.

Les populations ainsi que les autorités locales ont approuvé le projet comme étant conforme à leurs préoccupations. En ce qui concerne la mise en œuvre, les gens attendent beaucoup des incidences du projet liées notamment aux impacts sociaux en termes de création d'emplois pour les personnes, capacité à gérer les installations et la durabilité. Par conséquent, le renforcement des capacités des parties prenantes a été considéré comme une exigence de réussite et a été abordé à travers des séminaires, des visites d'échange, etc.

Toutefois, pour assurer la durabilité du projet, il serait très important de renforcer davantage les capacités dans les techniques liées à l'adaptation aux changements climatiques. De même, les OSC qui mettent en œuvre le projet doivent être formés et ou soutenus dans le développement de stratégies de marketing social, des plans de communication sociale et le

Composantes du projet et budget

Composante 1 du projet: Rufisque (y compris les voyages et ateliers)	US\$ 2 535 000
Composante 2: Saly (y compris les voyages et ateliers)	US\$ 2 730 000
Composante 3: Joal (y compris les voyages et ateliers)	US\$ 1 950 000
Composante 4: Réglementation (y compris les voyages et ateliers)	US\$ 220 000
Composante 5: Information / Sensibilisation / formation / communication (y compris les voyages et ateliers)	US\$ 415 000
Composante 6: Suivi/Evaluation/Contrôle (implique le paie- ment de la responsable en charge du suivi)	US\$ 350 000
Coût total du projet (exécution inclus)	US\$ 8 200 000
Frais de gestion du Centre de Suivi Ecologique	US\$ 419 000
Montant Total	US\$ 8 619 000

Source: <https://www.adaptation-fund.org/project/1327-adaptation-coastal-erosion-vulnerable-areas>

plaidoyer. La société à deux entités d'exécution civile opérant sur le terrain à Rufisque, Saly et Joal ont rempli leur potentiel sur la sensibilisation, qui est appliqué à tous les acteurs du littoral, y compris les femmes, les résidents, les pêcheurs et les poissonniers.

«C'est une aubaine qui va nous sauver de la menace de l'avancée de la mer sur la côte et nous permettre de sauver nos moyens de subsistance...»

Les bénéficiaires du projet

Afin de garantir et renforcer la gestion institutionnelle du projet sur le terrain, les comités de pilotage locaux ont été mis en place ainsi que les comités de gestion de district. Mais pour certains intervenants, le projet doit renforcer sa mise en œuvre d'une lutte commune contre la pauvreté et les changements climatiques. Cela devrait inclure des mesures visant à soutenir la population en cas de conversion des activités qui permettraient d'améliorer leurs revenus et leurs moyens de subsistance. Ainsi, l'acceptabilité du projet implique nécessairement davantage à l'écoute des gens, l'utilisation de la main-d'œuvre locale et l'implication des comités locaux de développement.

«La salinité a affecté les rizières ainsi pendant plus d'une décennie, nous ne pouvons plus pratiquer de riziculture. Nous espérons que la réhabilitation de la digue va nous permettre de relancer cette activité.»

Anna Ndiaye, responsable de l'Association des femmes, Joal-Fadiouth

Après trois semestres de mise en œuvre du projet, des progrès importants ont été réalisés, y compris la construction des infrastructures de protection à Saly et Rufisque et la digue anti-sel à Joal-Fadiouth.

6.4 Processus de la conception à la mise en œuvre

La principale préoccupation exprimée au sujet du projet est la protection du littoral qui constitue un prétexte pour prendre en compte les autres priorités du PANA. Il couvre à la fois le milieu urbain (Rufisque et Saly) et rural (Joal) et hiérarchise les domaines et secteurs tels que la pêche, l'agriculture et le tourisme. Mais quel que soit le secteur, le projet doit favoriser les segments les plus vulnérables de la population: les femmes, les petits agriculteurs, les petits pêcheurs confrontés à la diminution des ressources de pêche, la destruction des maisons et des infrastructures, la salinisation des terres, la réduction des terres agricoles et la dégradation de l'écosystème de la mangrove.

Les populations touchées par l'érosion côtière, en particulier les femmes de Joal, ont plaidé pour une longue période au cours des Journées de l'environnement mondial et ou Journées mondiales de la désertification pour la réhabilitation de la digue anti-sel, ce qui permettrait la rétention d'eau de pluie en amont pour la culture du riz et en aval empêché la montée sel. Il est important de souligner que, dans ce domaine, l'agriculture est prise dans un double processus de salinisation et d'urbanisation intense, ce qui réduit la disponibilité des terres arables. Cette perte de fonction des terres affecte la productivité agricole et, par conséquent, la sécurité alimentaire et le mode de vie des populations.

Cet appel a été entendu, car en 2011, le Sénégal a bénéficié d'un financement du Fonds pour l'Adaptation, et l'une des activités sélectionnées dans la proposition de projet a été la réhabilitation de la digue anti-sel de Joal-Fadiouth pour relancer la culture du riz et atténuer la salinisation des sols.

Avant ces actions de plaidoyer, des études sur la vulnérabilité et l'adaptation aux changements climatiques ont été menées au niveau national depuis 1999 dans le cadre de la mise en œuvre de la CCNUCC. Elles ont abordé les zones côtières, l'agriculture, les ressources en eau, la pêche et le tourisme, et ont fourni des détails sur le climat, l'impact économique et environnemental des changements possibles du climat (SNMO, 1999). L'étude sur les zones côtières a fourni des stratégies d'adaptation, avec une attention particulière sur l'accélération et la montée du niveau de la mer à Dakar région et du Delta du Saloum.

Ces études ont contribué à l'élaboration d'un programme national d'adaptation (PANA), qui a identifié les activités prioritaires qui répondent aux besoins urgents et immédiats du Sénégal en matière d'adaptation aux changements climatiques, parmi ceux-ci, l'adaptation à l'érosion côtière dans les zones vulnérables au Sénégal.

6.5 Réalisations et défis

Le projet «Adaptation à l'érosion côtière dans les zones vulnérables au Sénégal» a commencé en Janvier 2011, comme premier projet financé par le Fonds pour l'adaptation. Selon le calendrier initial, il devrait être terminé en Janvier 2013. Les activités prévues ont tourné essentiellement autour des installations de protection du littoral, la remise en état des terres salines, la construction d'un quai de pêche et de transformation, l'assainissement, la réglementation, l'information, la sensibilisation, le partage des connaissances. Cette section décrit quelques-unes des réalisations et des défis rencontrés.

Sur les infrastructures de protection du littoral: la construction a commencé à Rufisque-Est ; à Saly, des études techniques ont été menées et un nouvel appel d'offres est sur le point d'être relancé ; à Joal-Fadiouth, la réhabilitation de la digue anti-sel est terminée à près de 80%. En outre, la zone de traitement de Saly-Coulang a été réhabilitée avec une zone de séchage terminée construite sur environ 878 m² ainsi que l'électrification solaire de la remise et de la zone de traitement. A Joal, un prototype de four a été réalisé et validé. Ce four permettra d'améliorer le fumage du poisson avec une réduction de la pression sur la biomasse.

Le comité de pilotage national est l'un de ces mécanismes, mais il concerne principalement des agences d'exécution. Il doit inclure d'autres représentants de la société civile pour au moins assurer la mise en œuvre en aval, le suivi et l'évaluation de la durabilité. À cet égard, certaines plates-formes existantes (CNCR, CONGAD, ENDA, etc.) pourraient accompagner la mise en œuvre du projet. Il y a aussi les comités locaux de développement et les cadres de concertation locaux, notamment à Joal, qui peuvent contribuer à l'amélioration de la participation des acteurs locaux dans la mise en œuvre du projet et même dans le suivi, l'échange d'informations et d'expériences.

Un **réseau de parties prenantes** (pêcheurs côtiers, les femmes transformatrices de poisson, les comités de quartier, comités de sécurité, comité de surveillance écologique, autorités locales) a été mis en place un plan d'action mis au point. Il est principalement constitué des bénéficiaires directs du projet.

Des activités de **communication, d'information et de sensibilisation** du public sont entreprises avec 104 programmes de radio-organisées sur les questions liées à l'adaptation aux changements climatiques (gestion locale, l'assainissement dans la pêche, l'érosion côtière, etc.), des centaines de sessions organisées (visites à domicile, la mobilisation sociale, aux groupes de discussion. événements, des régates, des séances de lutte traditionnelle, etc.) sur des questions telles que l'érosion côtière, la gestion des déchets, l'assainissement et l'hygiène ; la lutte contre l'extraction de sable, etc., en plus, un site Internet a été développé (<http://svr-web.cse.sn/fd>), un projet de stratégie de communication élaborée et un film capitalisant l'expérience du projet est en cours de réalisation.

Avec la décentralisation de la gestion de l'environnement, des **comités régionaux sur les changements climatiques (COMREC)** ont été mis en place et la nécessité de renforcer les capacités identifiée. En lien avec cela, plus de 500 personnes ont été formées (membres d'associations de femmes, les autorités locales, les responsables et les membres des comités de quartier ou organisations socio-professionnelles, les dirigeants communautaires). En ce qui concerne la **réglementation sur le littoral**, la loi sur le littoral a dépassé le stade de la Cour suprême, il reste l'adoption par le Conseil des ministres et son examen par le Parlement.

Il y a quelques défis liés, notamment, le risque de contournement de la digue anti-sel de Joal par l'eau de mer.

Le projet doit se terminer en Janvier 2013. Cependant, la mise en œuvre peut éprouver un retard dû à des difficultés dans l'application de solutions techniques qui doivent être adaptées, efficaces et pas trop cher. C'est le cas pour l'infrastructure de protection de Saly qui est prévu de prendre fin en Mars 2013.

Le Sénégal a connu un changement de régime politique en Mars 2012 et une nouvelle Assemblée nationale élue en Juillet 2012. Certaines procédures administratives de décideurs pourraient entraîner des retards dans l'exécution de certaines infrastructures, plus particulièrement à Saly, et sur le vote de la loi littoral.

6.6 Leçons apprises et conclusions

L'accréditation de l'INM ouvre des perspectives pour une meilleure gouvernance de la finance climatique et le renfor-

cement de la capacité institutionnelle des pays en développement. Mieux, elle réalise le principe de l'accès direct et a été utilisé pour fournir un lien direct entre les communautés vulnérables et le Fonds pour l'adaptation, puisque le projet présenté émanait des préoccupations de ces communautés. Dans une certaine mesure, le projet «Adaptation à l'érosion côtière dans les zones vulnérables du Sénégal» peut être considérée comme un catalyseur, car il contribue à stimuler le développement local dont les piliers sont la pêche, le tourisme et l'agriculture.

Il doit cependant être intégré dans les dynamiques de la planification locale, de sorte que des mesures d'adaptation dans les localités bénéficiaires n'affecteront pas négativement les communautés non-bénéficiaires. Cela a été observé avec la mise en place de la digue anti-sel à Joal, ce qui a contribué au détournement de l'eau de mer dans une autre localité, qui n'est pas protégé par cette infrastructure. Ce faisant, le projet pourrait favoriser une plus grande interaction entre les différents acteurs représentant les autorités locales ou de communautés vulnérables et de faciliter sa viabilité.

Références

Direction de l'Environnement, Sénégal. - Première Stratégie nationale pour la mise en œuvre de la CCNUCC, octobre 1999.

NCAP, au Sénégal. - Les impacts du changement climatique au Sénégal, 2010.

CST, au Sénégal. - Projet sur l'adaptation à l'érosion côtière dans les zones vulnérables du Sénégal, 2010.

Déthié S. Ndiaye. - Est-ce que l'accès direct fonctionne pour l'Afrique ? 2011

Association Femme Dynamique, Joal. Rapport de démarrage du projet, 2011 -.

Direction de l'Environnement. - État de la mise en œuvre du projet, Juillet 2012

30 Juillet 2012, Dakar, Sénégal. Réunion d'information avec le ministre de l'Ecologie sur le projet d'adaptation à l'érosion côtière dans les zones vulnérables au Sénégal -.



7 Nicaragua

Profil du projet FA

Titre du projet:	Réduction des risques et de vulnérabilité sur la base des inondations et la sécheresse dans le bassin versant de la rivière Estero Real
Document de projet:	https://www.adaptation-fund.org/project/1331-reduction-risks-and-vulnerability-based-flooding-and-droughts-estero-real-river-watersh
Date d'approbation du Conseil du FA:	15 Décembre 2010
Durée:	Février 2011 - Mars 2015 (4 ans)
Budget:	US \$ 5 500 950, US 3 777 310 \$ déboursés en Novembre 2012
Mise en œuvre:	Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD)
Exécution:	Ministère de l'Environnement et des Ressources naturelles (MARENA)
État d'avancement:	En cours (1ère année et demi)
Préparation:	Centro Humboldt, Nicaragua



Map: <https://www.cia.gov/library/publications/the-world-factbook/geos/nu.html>

7.1 Contexte du Pays

Les vulnérabilités socio-économiques historiques Centraméricaines sont exacerbées par son emplacement sur un étroit isthme géo-climatique qui relie les deux systèmes océaniques, le Pacifique et l'Atlantique. La région est durement touchée par la sécheresse, les ouragans, les cyclones et El Niño-Oscillation australe.

Comme les facteurs dépendants de la météorologie contribuent de manière importante aux activités économiques, comme l'agriculture, Commission économique des Nations Unies pour l'Amérique latine et les Caraïbes indique que les changements climatiques auront un impact de plus en plus sur le développement économique dans la région, au cours de ce siècle. On estime que d'ici 2100 environ 30 à 50% du PIB de l'Amérique centrale sera affectée en raison d'événements liés aux changements climatiques (CEPAL, 2010).

Selon l'Indice 2012 du Risque Climatique Global établi par Germanwatch, le Nicaragua est parmi les dix pays les plus touchés dans le monde, dans la période 1990-2010, pour les pertes liées aux effets néfastes des changements climatiques (4e place) (Harmeling, 2011).

En outre, selon les critères du rapport mondial sur les risques (2011) de Bündnis Entwicklung Hilft, une coalition allemande de développement et les organisations d'aide d'urgence, le Nicaragua classé n° 11 dans l'Indice de risque mondial avec 27,69% de l'exposition aux catastrophes naturelles, 56,94% des vulnérabilités, 41,23% de sensibilité, 83% d'un manque de capacité d'adaptation, et 46,59% des pénuries de compétences adaptatives (Birkmann et al, 2011).

Une étude récente développée par le Centre Humboldt (2012) a informé qu'actuellement, 94 communes (sur 153) présentent des risques climatiques de niveaux moyen et élevé, ce qui implique que près de 45% de la population actuelle du Nicaragua est affecté par des événements liés au climat. L'évaluation de l'étude est que, d'ici 2050, ce nombre augmentera considérablement à 87% de la population projetée.

En termes de flux financiers, cette même étude a révélé que, sur le montant total investi dans le pays au cours de 2005-2011, sur 135 projets liés aux changements climatiques, seulement 8% portaient sur des projets d'adaptation, et plus de 90% d'entre eux concernaient les projets d'atténuation.

Donc, même si le Nicaragua a officiellement approuvé une stratégie nationale pour l'environnement et les changements climatiques (ENACC) et fait partie de la Stratégie régionale sur les changements climatiques pour l'Amérique centrale (SCGDE), plusieurs études soulignent que l'adaptation aux changements climatiques n'est pas encore une priorité politique effective dans le pays, en dépit de l'abondante preuve empirique de dommages économiques, des pertes matérielles et humaines que les phénomènes météorologiques extrêmes et la variabilité climatique engendrent dans le pays. Pour cette question, ce premier projet du Fonds pour l'adaptation représente une expérience pertinente d'intégration de l'adaptation aux changements climatiques aux processus nationaux de gestion des risques et de planification locale.



Préparation des canalisations d'eau dans le Las Mercedes, El Sauce au Nicaragua

7.2 Objectifs du projet et état d'avancement

Ce projet est déjà financé par le Fonds pour l'adaptation à travers le PNUD et l'ONU sous la mise en œuvre du Ministère des Ressources naturelles et de l'Environnement (MARENA). Son objectif principal est de réduire les risques et la vulnérabilité à l'égard des inondations et des sécheresses (liées aux changements climatiques) dans 8 des micro-bassins versants de la rivière Villanueva (1.290 km²) du bassin versant d'Estero Real (3838 km²), couvrant 24 communautés.

Les 3 municipalités incorporées dans le projet (El Sauce, Achuapa y Villanueva) sont situées dans le sous-bassin hydrographique de la rivière Villanueva. Elles montrent des niveaux élevés de pauvreté rurale extrême, une capacité de production réduite, une déforestation élevée et l'abus de produits agrochimiques. Elles sont situées dans la région la plus aride du pays (couloir de la sécheresse), et durant le phénomène El Niño, les précipitations annuelles ont diminué en moyenne de 19% (270mm) à 35% (516mm). Pendant les épisodes La Niña, le niveau des cours d'eau peut augmenter de manière significative, en particulier en Octobre, lorsque les débits moyens peuvent dépasser les moyennes historiques de plus de 500%.

Selon la dix-huitième réunion du Conseil du Fonds pour l'adaptation (Juin 2012), il a été décidé de transférer les deuxièmes tranches des fonds pour le Nicaragua (US \$ 1 513 440). Cela signifie que le pays a déjà reçu \$ 3 777 310 pour le projet.

Composantes du projet et budget

Composante 1 du projet: investissements dans les infrastructures pour le stockage et l'utilisation des eaux de la pluie et de surface dans huit micro-bassins versants dans le bassin supérieur de la rivière Estero Real	US\$ 2 477 215
Composante 2 du projet: Introduction de pratiques agro-écologiques résilientes aux changements climatiques pour une utilisation efficace de l'eau disponible	US\$ 1 302 785
Composante 3 du projet: Développement institutionnel et renforcement des capacités dans les micro-bassins versants, les municipalités et les institutions nationales participantes	US\$ 400 000
Composante 4: Le suivi et l'analyse des conditions climatiques et des changements dans l'utilisation des terres, les flux d'eau et la qualité des sols	US\$ 440 000
Cout d'exécution du Programme	US\$ 450 000
Cout total du Programme / Projet	US\$ 5 070 000
Frais de gestion	US\$ 430 950
Montant total	US\$ 5 500 950

Source: <https://www.adaptation-fund.org/project/1331-reduction-risks-and-vulnerability-based-flooding-and-droughts-estero-real-river-watersh>

7.3 Processus de la conception à la mise en œuvre

Après la signature du projet par le gouvernement national et le PNUD, le Ministère des Ressources naturelles et de l'Environnement (MARENA) a organisé un atelier initial sur les questions techniques, sociales, opérationnelles et financières liées au projet. Les sessions ont eu lieu à Managua et El Sauce en juin 2011. Selon les notes de l'atelier, ces sessions ont été suivies par les responsables du PNUD, les gouvernements nationaux et locaux, les experts techniques, les membres de l'unité de gestion et des bénéficiaires locaux.

Au cours de cet atelier, pas beaucoup de changements ont été apportés à la proposition initiale du document de projet, même si les plans de travail et budgets pour 2011 et 2012 ont été clairement modifiés depuis le début puisque le projet a débuté avec retard. Dans ce processus, une unité de gestion de projet et trois niveaux de décision pour la structure administrative (Direction, exécutif et opérationnel) ont été mis en place et sont opérationnels actuellement.

Il y a des progrès relativement bons dans la mise en œuvre de la composante 1, en particulier en ce qui concerne la construction d'un système d'irrigation communal à Las Mercedes (El Sauce, León) pour 65 familles (voir photos ci-dessous), qui est presque conclu. Pour l'instant, il est toujours en attente pour mettre en place la structure d'irrigation autre que Salales qui profitera à au moins 25 familles. Selon un membre technique de l'unité de gestion, ces travaux n'ont pas encore débuté alors qu'ils sont en train d'embaucher des constructeurs, ce qui nous fait croire qu'il y a un retard.

En ce qui concerne les 880 structures de collecte et de stockage des eaux de pluie, le PNUD a indiqué que les emplacements sont déjà identifiés et leur placement devrait commencer prochainement. Un membre du staff technique a expliqué qu'ils ont commencé la construction de plus de 207 structures à Achuapa, et qu'ils passeront à El Sauce et Villanueva, mais nous ne pouvions en voir au cours de notre excursion.

En ce qui concerne composante 2, il semble y avoir quelques progrès avec le développement de 280 projets de transformation agro-écologiques dans les exploitations familiales, mais 725 autres plans doivent encore être développés. Le but de ces plans est que les communautés bénéficiaires vont progressivement les mettre en œuvre et développer un processus de gestion climatique résiliente pour augmenter la rétention d'eau, la conservation des sols et la sécurité alimentaire. Nous n'avons pas été en mesure de vérifier le contenu des plans agro-écologiques, ni l'état d'avancement du processus de renforcement des capacités puisque les autorités nationales du MARENA n'avaient pas autorisé la diffusion de ces informations dans le présent rapport.

En ce qui concerne la composante 4, selon le PNUD, il a eu quelques progrès dans l'étude hydrologique de la partie inférieure du sous-bassin de la rivière Villanueva qui est censé être prêt pour le premier semestre de 2013. Ceci est en cours d'élaboration avec l'appui de l'Institut nicaraguayen d'études territoriales (INETER) dans le but de fournir des informations sur les zones où des mesures doivent être prises pour réduire les inondations. Les autres activités de la composante 4 ne semblent pas avoir évolué.

Nous n'avons pas trouvé beaucoup de progrès sur les questions liées au développement institutionnel et le renforcement des capacités des municipalités et des institutions participantes. Bien que nous savions que le projet allait coïncider avec l'élaboration de plans nationaux d'adaptation dans ces 3 communes; nous ne sommes pas sûr de savoir comment ils vont clairement lier le rythme du progrès pour la proposition et la validation des instruments normatifs de faire fonctionner un comité de bassin versant de la rivière pour Villanueva.

7.4 Réalisations et défis

La première réalisation pour le Nicaragua est en fait d'avoir un projet du Fonds pour l'adaptation sur le terrain, notre seule expérience avec le Fonds. Nous apprécions aussi il y avait des considérations de genre pour la mise en œuvre du projet et la détermination des bénéficiaires, après avoir établi qu'au moins 50.000 dollars, dans chaque micro-bassins versants, doivent être des avantages directs pour les femmes et leurs maisons.

C'est aussi un succès que les activités sont orientées sur une concentration de micro-bassins versants. Pour nous, c'est la bonne façon d'apprécier l'implication de toutes les ressources naturelles et les pratiques des communautés dans un domaine particulier (gestion intégrée). Donc, nous attendons avec impatience la mise en place du Comité sur les bassins versants mentionné dans le projet comme une entité qui pourrait donner une cohérence à l'effort d'adaptation de ces communautés.

Il est également bon que l'importance d'avoir des études hydrologiques sur les bassins versants micro soit reconnue dans le but d'établir obligatoirement des cartes de sensibilité sur les inondations pour le processus de planification. Il y a aussi la nécessité d'avoir le processus de suivi participatif et les stands d'information électroniques pour établir des cartes des changements dans l'utilisation des terres et coule comme prévu dans le projet qui est un bon moyen d'impliquer les communautés dans la collecte d'informations pertinentes pour surveiller les impacts des changement climatique.

Système d'irrigation à Las Mercedes (El Sauce, León, Nicaragua).

Il doit être considéré comme une réussite qu'il y a une bonne coordination entre le niveau national et les trois gouvernements locaux concernés (qui sont du parti au pouvoir même), et le PNUD, qui est absolument nécessaire pour une bonne mise en œuvre. Il a été confirmé qu'il y a des points focaux locaux dans chacun des comtés qui prépareront la base de données indiqué dans le projet difficile, nous ne sommes pas sûrs qu'ils participent actuellement. En outre, comme nous avons interrogé quelques personnes locales à El Sauce, nous avons découvert qu'elles n'étaient pas au courant du projet lui-même et sa relation avec l'adaptation aux changements climatiques.

En ce qui concerne les défis, nous pensons qu'il est nécessaire d'ouvrir les informations relatives à ce processus car il était presque impossible d'avoir un échange sérieux d'information avec les autorités nationales et locales de MARENA ni même avec l'unité de gestion du projet. Il était clair qu'il n'y avait

pas de volonté politique de donner des informations pour cette étude de cas, en dépit de tous nos efforts. Cela peut signifier qu'il y a des conflits liés à la bonne exécution du projet.

De notre visite sur le terrain, nous estimons qu'il a fallu une semaine comprendre ce que «l'adaptation» signifie pour ce projet et la façon dont les actions doivent être mises en œuvre à cet égard. C'est cela le principal défi à relever. Certaines personnes locales, les travailleurs et le personnel technique pour l'adduction d'eau interrogés ont exprimé qu'ils n'étaient pas au courant de la liaison de ce projet avec l'adaptation au changement climatique, ni l'ensemble des activités mises en place dans le cadre du projet.

Il pourrait y avoir de l'incertitude des autorités à gérer les «problèmes d'adaptation» de ce projet. Cela peut expliquer pourquoi les principaux efforts jusqu'à présent ont porté essentiellement sur la construction des ouvrages hydrauliques et pas beaucoup sur le renforcement des capacités et la composante développement institutionnel.

Nous avons aussi des préoccupations quant à la façon dont les plans de transformation agro-écologiques sont en cours de développement, en tant que délégué local MARENA ont expliqué qu'ils n'étaient pas clairement focalisés sur l'adaptation aux changements climatiques. Nous n'avons pas été en mesure de les juger directement, car aucun d'entre eux n'a été rendu accessibles pour ce rapport, car une «approbation nationale par les plus hautes autorités du ministère de l'Environnement a été nécessaire pour fournir cette information». Donc, ce sera un défi pour développer le renforcement des capacités nécessaires sur le terrain pour mettre en œuvre des mesures d'adaptation appropriées.

Nous avons des préoccupations concernant les travaux à venir sur les structures de capture et stockage de l'eau de pluie. Un délégué local de MARENA a déclaré qu'il y a certaines lacunes avec les éléments conceptuels et peut-être cela ne fonctionnera pas correctement liée au changement climatique. Il ya aussi un besoin qui détermine quelles zones Ineter sur le territoire sont pour la recharge de l'eau, afin d'éviter l'ambiguïté de reboisement dans les zones de déchargement.

Bien que nous savons que le Comité technique municipal a été mis en place dans les trois municipalités, ce sera un grand défi d'intégrer d'autres acteurs concernés dans la région (comme les ONG locales), et aussi de diffuser les connaissances autour de ce projet, qui est l'un des objectifs généraux.

7.5 Leçons apprises et conclusions

Ce projet a été développé comme une continuité d'un projet antérieur appelé «gestion durable de la terre» (MST). Nous croyons qu'il a contribué à assurer une continuité des efforts déjà fournis, même s'il constitue clairement une nouvelle expérience, ce qui implique toutes les difficultés liées à la compréhension des impacts du changement climatique sur le terrain et les actions qui pourraient être développées dans le processus d'adaptation.

Selon les informations contenues dans les documents publics de MARENA, ce projet fera la promotion des activités spécifiques qui vont au-delà des approches traditionnelles, qui



Irrigation system in Las Mercedes (El Sauce, León, Nicaragua).

comprend l'adoption de variétés plus résistantes aux changements climatiques, les changements dans les cycles de plantation pour tenir compte de la variabilité du climat au cours de la saison des pluies, et la promotion des facilités pour nourrir le bétail en période de sécheresse. Ainsi, l'objectif est placé très haut.

Il est bon de rappeler que ce projet est censé être une référence nationale pour valider un programme national d'adaptation qui a impliqué des investissements dans l'approvisionnement en eau, la planification agricole à long terme et le renforcement des capacités des collectivités locales, des administrations locales et des agences gouvernementales. À cet égard, il n'est pas bon d'exclure la participation de représentants de la société civile ni de limiter l'échange de l'information relative à un projet public.

Nous croyons que le gouvernement ne fait pas son travail en ce qui concerne l'accès à l'information du public. Lorsque nous avons consulté des experts du changement climatique dans le pays, nous avons découvert que ce projet est inconnu du public malgré que ce soit l'un des premiers projets clairement liés à l'adaptation au Nicaragua. Cette attitude, principalement dans les étapes de prise de décisions de haut niveau, va saper les bons effets du projet et le processus d'apprentissage des succès et des échecs.

Nous sommes convaincus qu'il est absolument nécessaire que le gouvernement prenne des mesures en vue de la création d'une Commission nationale des changements climatiques, avec une large participation des autorités gouvernementales et de la société civile, où ces questions peuvent être discutées de manière ouverte, en faisant la promotion l'apprentissage croisé et le respect des différentes opinions.

Il était intéressant de constater que les gouvernements locaux d'Achuapa et El Sauce étaient en train d'élaborer leurs plans locaux d'adaptation, en coordination avec MARENA,

étant parmi les premières municipalités à être impliqués dans une telle initiative qui se rapporte à une autre source financement. Est-ce considéré comme faisant partie du projet FA? Nous ne sommes pas sûrs, mais certainement ce lien devrait être établi afin de donner plus de cohérence aux projets qui se déroulent déjà sur le terrain.

Il est important de dire que ce genre de projets est utile pour développer la conscience des membres de la communauté sur les conséquences négatives des activités humaines sur l'environnement et les changements climatiques. Il était bon d'entendre Chabelo, un membre de la communauté en Salale, refléter le fait que «en tant que producteurs, nous n'avons pas pris soin de nos sources d'eau». Ce type de projets a la responsabilité de diffuser l'information sur la nécessité de s'adapter et la plupart du temps, de donner des lignes directrices pour ces efforts.

Nous ne sommes pas sûrs de ce que sera le résultat final du projet, mais nous invitons les autorités à intégrer les connaissances des autres acteurs, pour réussir à atteindre les résultats escomptés. Cela permettra de déterminer clairement les chances de notre pays pour obtenir d'autres projets financés, et surtout, d'être reconnu comme un pays très vulnérables à l'impact des changements climatiques.

Références

Fonds pour l'adaptation (Juin, 2012). Rapport de la dix-huitième réunion du Conseil du Fonds pour l'adaptation. AFB/B.18/6.

Site web du Fonds pour l'adaptation :

http://www.adaptation-fund.org/funded_projects
<http://www.adaptation-fund.org/project/1331-reduction-risks-and-vulnerability-based-flooding-and-droughts-estero-real-river-watersh>

Asamblea Nacional de Nicaragua (1996). Ley General del Medio Ambiente y los Recursos Naturales (Ley 217). Nicaragua: La Gaceta, Diario Oficial No. 105 del 6 de junio de 1996.

Birkmann, Jorn et al. (2011). World Risk Report 2011. Alemania: Bundnis Entwicklung Hilft (Alliance Development Works).

Comisión Económica para América Latina y El Caribe, CEPAL (2010). La Economía del Cambio Climático en Centroamérica. Naciones Unidas.

Campos, Víctor, López Baltodano, Mónica et al. (2012). Mapeo de Riesgos, Procesos, Políticas Públicas y Actores asociados a cambio climático en Nicaragua. Managua: Centro Alexander von Humboldt. En: http://humboldt.org.ni/sites/default/files/Mapeo_de_Actores.pdf

Harmeling, Sven (2012). Global climate risk index 2012: Who suffers most from extreme weather events? Weather-related loss events in 2010 and 1991 to 2010. Briefing paper. Alemania: Germanwatch.

Instituto Nicaragüense de Fomento Municipal. Web:

El Sauce:
http://www.inifom.gob.ni/municipios/documentos/LEON/el_sauce.pdf

Achuapa:
http://www.inifom.gob.ni/municipios/documentos/LEON/sn_jose_de_achuapa.pdf

Villanueva:
<http://www.inifom.gob.ni/municipios/documentos/CHINANDEGA/villanueva.pdf>

Ministerio del Ambiente y los Recursos Naturales – Dirección General de Cambio Climático. Taller de Inicio del Proyecto de Reducción de Riesgos y Vulnerabilidad ante Inundaciones y Sequías en la Cuenca del Estero Real. Managua, 21 y 23 de junio; El Sauce, 23 y 24 de junio 2011.

Ministerio del Ambiente y los Recursos Naturales de Nicaragua (2008). Segunda Comunicación Nacional ante la Convención Marco de Naciones Unidas sobre Cambio Climático. Nicaragua: Gobierno de Reconciliación y Unidad Nacional.

Ministerio del Ambiente y los Recursos Naturales de Nicaragua (2011). Proyecto Reducción de riesgos y vulnerabilidad ante inundaciones y sequías en la cuenca del Río Estero Real. En: <http://www.eclac.org/ddsah/noticias/paginas/5/44735/5>. Proyectos_Fondo_de_Adaptacion.Denis_Fuentes.Nicaragua.pdf

Web PNUD:

<http://www.undp.org.ni/proyectos/2/34>

<http://www.undp.org.ni/noticias/575>

8 Jamaïque

Profil du projet FA

Titre du projet:	Renforcer la résilience du secteur agricole et des zones côtières pour protéger les moyens de subsistance et améliorer la sécurité alimentaire
Document de projet:	https://www.adaptation-fund.org/sites/default/files/Jam%20Proposal%20for%20posting.pdf
Date d'approbation du Conseil du FA:	28 Juin, 2012
Durée:	Août 2012 à Décembre 2015 (3,5 ans)
Budget:	US \$ 9 965 000, 3 451 897 \$ déboursés en Novembre 2012
Mise en œuvre:	L'Institut de planification de la Jamaïque (INM)
Exécution:	Agence de la Planification et de l'Environnement, Agence Nationale des Travaux du Ministère de l'Agriculture et de la Pêche, Ministère du Tourisme
Focus:	Renforcer la résilience du secteur agricole et des zones côtières pour protéger les moyens de subsistance et améliorer la sécurité alimentaire
Etat de mise en œuvre:	Démarré en Novembre 2012
Préparation de l'étude de cas:	PANOS Caraïbes, la Jamaïque



Map: <https://www.cia.gov/library/publications/the-world-factbook/geos/jm.html>

8.1 Contexte du pays

La Jamaïque, 18N 77O, est un petit état insulaire des Caraïbes avec une superficie d'environ 11.000 km² et des eaux territoriales d'environ 16.000 km². De nombreuses zones intérieures des hautes terres sont sensibles à l'érosion et les glissements de terrain tandis que pour les zones de plaine, les inondations sont le risque principal. La Jamaïque connaît un climat tropical maritime caractérisé toute l'année par des conditions chaudes et humides. En moyenne l'âge, de la Jamaïque reçoit 1980 mm de pluie par an. Pluviométrie est fortement influencée par la topographie de l'île qui a créé une gamme de micro-climats.

En 2009, la Jamaïque a été classé 34e par Germanwatch dans son indice de risque global qui classe les pays en fonction de l'intensité de l'impact des événements météorologiques connexes tels que les ouragans et les inondations. La Jamaïque a été l'un des six Caraïbes est-terres identifiées comme une tache climat chaud.

Dans ce contexte, le gouvernement jamaïcain a élaboré un projet de politique de changement climatique qui est en cours de révision en consultation avec la société civile avant d'aller au Parlement. La politique a été élaborée par le Bureau météorologique national de la Jamaïque, qui est le point focal de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC). L'île est également en train de mettre en œuvre des projets et programmes d'adaptation financés par trois initiatives majeures:

- Le Programme des Nations Unies pour l'Environnement, l'Union européenne Adaptation au changement climatique et de réduction des risques de catastrophes
- Le Programme pilote pour la résilience climatique
- Le Fonds d'adaptation

L'Institution clé de mise en œuvre de ces projets est le Planning Institute of Jamaica en collaboration avec d'autres organismes publics tels que l'Environment National and Planning Agency, le Ministère de l'Agriculture et de la Pêche, Ministère du Territoire, de l'Eau et changements climatiques, Ministère du Tourisme, l'Autorité des Ressources en Eau et le Département pour-foresterie. Des groupes de la société civile tels que l'Institut Panos des Caraïbes et l'Association des Agences de Développement siègent également un groupe de travail thématique qui surveille et fournit des conseils sur la mise en œuvre de ces projets. Ce groupe thématique est un mécanisme de mise en œuvre du plan stratégique à long terme, la Jamaïque 2030. Institutions multilatérales telles que le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) siègent également au sein de ce comité.

8.2 Processus, de l'accréditation en tant qu'INM, à l'élaboration des propositions

La Jamaïque a d'abord été informée du Fonds d'adaptation grâce à son membre du Conseil, Jeffrey Spooner. La modalité d'accès direct étant en train d'être lancée par le Conseil du Fonds pour l'adaptation a semblé une opportunité intéressante. Le groupe de travail thématique pour le plan Vision 2030 se sont réunis pour examiner et discuter les entités appropriées pour le rôle des commissions nationales mettant en œuvre entité. Il a été alors décidé que l'Institut de planification de la Jamaïque (PIOJ) était le meilleur candidat et ainsi le PIOJ a démarré le processus.

Selon le PIOJ, le processus d'accréditation a été très rigoureux ce qui a assuré qu'ils avaient toute la capacité institutionnelle nécessaire pour gérer les fonds de manière transparente. En Septembre 2010, ils ont finalement été accrédité faisant de la Jamaïque le premier pays des Caraïbes à obtenir une accréditation auprès du Fonds pour l'adaptation.

Après l'agrément il a fallu 9 autres mois avant que la Jamaïque présente son concept initial. Il y a eu une longue période de consultations entre les entités gouvernementales et des représentants de la société civile pour examiner et hiérarchiser les besoins d'adaptation des îles. Après le concept a d'abord été soumis au Conseil du Fonds pour l'adaptation pour recueillir des commentaires et le Conseil a travaillé avec le PIOJ pour s'assurer que celui-ci satisfait à la norme requise. Le concept a été approuvé avec une subvention de 30.000 \$ pour développer la proposition complète.

Composantes du projet et budget

Composante 1 du projet: Protéger les plages de Negril de l'érosion côtière causée par de fortes tempêtes et l'élévation du niveau de la mer, par la construction de brise-lames	US\$ 5 480 780
Composante 2: Améliorer la résilience aux changements climatiques dans le secteur agricole en améliorant les pratiques de gestion de l'eau et des terres par le stockage de l'eau, la conservation des sols, les micro-barrages, l'irrigation à petite échelle, et d'autres initiatives	US\$ 2 503 720
Composante 3: Amélioration des capacités au niveau institutionnel et local pour l'adaptation côtière et agricole et sensibilisation pour la modification du comportement par la formation, la conception de normes techniques reproductibles et la diffusion de l'information sur les mesures d'adaptation efficaces	US\$ 785 500
Coût d'exécution du programme	US\$ 415 000
Coût Total du Projet/Programme	US\$ 9 185 000
Subvention pour la formulation du projet	US\$ 30 000
Montant Total	US\$ 9 965 000

Source: <https://www.adaptation-fund.org/project/enhancing-resilience-agricultural-sector-and-coastal-areas-protect-livelihoods-and-improve-f>

Un consultant a été engagé pour mener des consultations avec les principales parties prenantes dans toute l'île. Panos Caraïbes a été en mesure de travailler avec le PIOJ en partageant des commentaires de la société civile et les principaux renseignements sur la consultation des parties prenantes fournis par le Réseau des ONG accréditées au Fonds pour l'adaptation. Sur la base des consultations menées, le concept original a été révisé tenant compte des observations des communautés sur le terrain et d'autres groupes vulnérables.

La proposition complète a été présentée et approuvée en Juin 2012, à la 18e séance du Conseil du FA. Depuis lors, une équipe de direction a été recrutée pour mettre en œuvre le projet et il a été officiellement lancé au début de Novembre 2012.

8.3 Enseignements tirés et voie à suivre

L'accréditation et le processus d'élaboration du projet a été un moment d'apprentissage pour tous les participants. Il a contribué à renforcer la collaboration entre la société civile et le gouvernement sur la base des exigences du Fonds pour l'adaptation de prendre en compte l'implication de la société civile et des populations les plus vulnérables.

La mise en œuvre du plan à long terme pour le développement durable de la Jamaïque a été utile en cela puisque le projet relève de certains des principaux objectifs stratégiques énoncés dans le plan.

Le processus a contribué à augmenter le niveau de responsabilité entre le gouvernement et ses partenaires. La société civile a également été plus impliquée que dans d'autres projets à ce jour.

Un des principaux enseignements tirés aussi, c'est que le gouvernement a élargi son processus de consultation. C'est plus la norme aujourd'hui que des consultations aient lieu entre les principaux organismes gouvernementaux qui participent au projet, mais pour le Fonds pour l'adaptation un effort systématique a été fait par l'Institut de planification pour assurer davantage la participation de la société civile.

Sur la base des partenariats qui ont déjà évolué dans le processus, la structure est en place pour assurer la participation de la société civile, la participation des groupes vulnérables et des communautés, ainsi que la mise en œuvre responsable et transparente des projets, du suivi et de l'évaluation.

Références

Six Caribbean Islands in the top 40 climate hot spots" by Indi Mclymont Wednesday 10 December 2008, Panos Caribbean (Jamaica) <http://www.climate-media-partnership.org/spip.php?article601>
http://www.jamaicaobserver.com/news/Jamaica-secures-financing-for-climate-change-project_11966400
<http://www.pioj.gov.jm/PressRoom/Events/tabid/118/Mid/489/ItemID/134/ctl/Details/Default.aspx?selecteddate=2/11/2012>

9 Bénin

Profil du projet FA

Titre du projet:	Adaptation des écosystèmes lagunaires de Cotonou et des communautés humaines aux impacts de l'élévation du niveau de la mer et des événements extrêmes (Concept note approuvée)
Document de projet:	https://www.adaptation-fund.org/sites/default/files/Adaptation%20of%20the%20Cotonou%20Lagoon%20ecosystems%20%28for%20web%29.pdf
Budget proposé:	US\$ 8 788 000
Durée initialement prévue:	Octobre 2012 à Octobre 2016 (quatre ans)
Mise en œuvre:	Fonds National de l'Environnement - Institution Nationale de Mise en œuvre)
Exécution:	Direction de l'Environnement (DGE) du Ministère de l'Environnement public
Objectif du projet:	Mettre en œuvre les mesures appropriées pour protéger les rivages lagunaires de Cotonou
Etat d'avancement:	concept du projet approuvé, état de la révision de la proposition
Préparation de l'étude de cas:	OFEDI, Bénin



Map: <https://www.cia.gov/library/publications/the-world-factbook/geos/bn.html>

9.1 Contexte du pays

Le Bénin est un pays situé en Afrique de l'Ouest. Anciennement appelé République du Dahomey, il a été rebaptisé République du Bénin en 1975. Le Bénin se situe entre 6°30' et 12°30' de latitude nord, d'une part, et les méridiens 1 et 3°40' de longitude est, d'autre part. Il est bordé au nord par le Niger, au sud par l'océan Atlantique, à l'est par le Nigeria et à l'ouest par le Togo. Le Bénin couvre une superficie d'environ 110.000 kilomètres carrés (42.000 milles carrés), avec une projection de population d'environ 9.598.787 en 2012. La capitale du Bénin est Porto-Novo alors que le siège du gouvernement est à Cotonou, et ses principales villes sont: Parakou, Bohicon Djougou Lokossa, Abomey, Kandi, Comè, de Malanville Savè, Pobè, Kétou, Natitingou, etc.

La moitié de la population du Bénin est de moins de 20 ans. La majorité est principalement installée dans la partie sud du pays, ouvert à l'océan Atlantique. Il se compose d'une quarantaine d'ethnies (Fon: 66%, Yoruba: 9%, Adja, Fulani: Baribas 4%: 10%, Peul, Sombas: 5%, etc.).

Les indicateurs clés sur le Bénin

- Part de la population urbaine: 15%
- Densité: 48 habitants au km²
- Taux de croissance démographique: 2,88 (% par année de 1950 à 2030)
- Taux de mortalité infantile pour 1000 naissances: 90 (1995)
- Espérance de vie (hommes): 51,3 (1995)
- Espérance de vie (femmes): 56,2 (1995)
- Taux d'analphabétisme (hommes): 63% (UNESCO, 1994)
- Taux d'analphabétisme (femmes): 74,2% (UNESCO, 1994)

Le climat du Bénin est chaud et humide et varie de l'équateur au sud vers le nord tropical plus sec. Dans le sud, il y a deux saisons des pluies, l'un entre Mars et Juillet, l'autre entre Septembre et Novembre avec une pluviométrie moyenne annuelle qui diminue progressivement de Porto-Novo (1200 mm) à Grand-Popo (820 mm). Les plages de température moyenne mensuelle de 20° C à 34° C. A mesure que l'on se déplace vers le nord, le climat devient plus sahélien, caractérisé par une longue saison sèche et marquée par une saison des pluies de Mai à Septembre. La partie nord du pays est caractérisé par des températures élevées et de faibles précipitations. Les variations de la température augmentent lorsqu'on se déplace en direction du nord à travers la savane et le plateau vers le Sahel.

Il y a deux zones climatiques distinctes:

Zone Sud: climat équatorial, humidité élevée, la saison sèche de Novembre à Mars et de la mi-Juillet à mi-Septembre, alors que la saison des pluies est d'Avril à mi-Juillet ainsi que de la mi-Septembre à Octobre

Zone Nord: tropical, saison sèche de Novembre à Mai, la saison des pluies de Juin à Septembre.

Les études de vulnérabilité et d'adaptation et l'évaluation menée dans le cadre du Programme d'Action National d'Adaptation (PANA) en 2008, ainsi que dans les deux communications nationales (2001 et 2011) présentées à la CCNUCC ont établi que la zone côtière, les ressources en eau, l'agriculture et la foresterie sont les secteurs les plus vulnérables touchés par les changements climatiques. Les impacts du changement climatique sont exacerbés par le faible niveau de résilience et la vulnérabilité élevée, qui réduisent considérablement les capacités d'adaptation des populations à faire face avec les ressources naturelles touchées altérant ainsi leurs moyens de subsistance, la sécurité alimentaire et le bien-être.

9.2 Processus d'accréditation de l'Institution nationale de mise en œuvre (INM)

Après l'appel à propositions lancé par la FA en 2010, le Bénin a présenté la demande d'accréditation de son INM en 2011. Le processus d'identification de l'institution en vue de son accréditation était la suivante:

Nomination d'une autorité nationale désignée

par le Ministère de l'Environnement par le biais d'une lettre officielle adressée par le Ministère de l'Environnement au Secrétariat du Fonds pour l'adaptation.

Identification d'une institution susceptible d'être

agréée en tant qu'INM. Ceci a été réalisé dans le cadre d'une consultation nationale lors d'une séance de travail au sein du ministère en charge des questions environnementales (MEHU), qui a choisi le Fonds national pour l'environnement (FNE) pour servir d'INM;

Saisie du formulaire de demande d'accréditation par le FNE;

Examen du formulaire de demande par le Panel

d'accréditation et recommandation du PA au Conseil du Fonds pour l'adaptation.

Visite de terrain au Bénin par les représentants du Panel d'accréditation

en Juin 2011 pour une première évaluation de la capacité du FNE à répondre aux normes fiduciaires. Lors de la visite, plusieurs consultations ont été menées auprès de certains principaux acteurs et la documentation supplémentaire fournie par le FNE a été étudiée.

À la fin de cette mission, le Panel d'accréditation a recommandé au Conseil du FA l'accréditation du FNE en Juillet 2011 en tant qu'INM du Bénin.

9.3 Leçons apprises et étapes à venir

Après l'accréditation de son INM, le Bénin a présenté son concept de projet au Secrétariat du Fonds pour l'adaptation en Janvier 2012. Le projet met l'accent sur l'adaptation des écosystèmes lagunaires de Cotonou et des communautés humaines à l'élévation du niveau de la mer et aux phénomènes météorologiques extrêmes. Le concept du projet a été examiné par le Conseil du FA en Mars 2012 à sa 17e réunion. Le Conseil a fait les observations suivantes au FNE en tant qu'INM, qui servent de référence « officielle » pour les améliorations à apporter :

- (I) Les acteurs ciblés du secteur privé devraient être consultés et la preuve de leur implication dans le processus doivent être fournies;
- (II) Le lien entre les cinq résultats escomptés, ou « résultats », du projet devrait être précisé davantage;
- (III) L'« objectif » du projet tel qu'il est actuellement déclaré, est trop vague et pourrait plutôt être défini comme le « but » du projet. Par souci de clarté, le document de projet complet devrait présenter un objectif principal du projet qui tiendrait compte de ce lien, en plus de fournir cinq objectifs spécifiques;
- (IV) Le document de projet complet devrait fournir des données plus précises sur les avantages économiques attendus et les groupes de genre ciblés qui bénéficieront du projet;
- (V) Les options d'adaptation finales concrètes choisies pour ce projet doivent être fournies (si une combinaison d'infrastructures « dures » et « douces » est choisie) et les coûts ajustés en conséquence;
- (VI) Le document de projet complet devra fournir un tableau qui énumère les initiatives passées et existantes, et expliquer les synergies attendues et les complémentarités avec le projet ou les meilleures pratiques qui seront répliquées à travers lui, et
- (VII) Les activités décrites dans la section « gestion des connaissances » devraient être reflétées dans les résultats spécifiques ou des résultats du projet et donc être décrites dans les « composantes et financement » et les tableaux du « cadre de résultats » du document de projet complet. »

(Fonds d'adaptation, 2012)



« Ce projet devrait être l'occasion pour nous d'améliorer nos conditions de vie et de pêche. »

David HOUNGUE, Président de l'Union Nationale des Pêcheurs continentaux (UNAPECAB)



Consultation d'un groupe de pêcheurs de Djidjè



Les Participants à l'atelier régional du Réseau des ONG du FA tenu au Bénin en avril 2012

Du 29 au 30 avril 2012, le Réseau des ONG accréditées au FA a organisé à Cotonou une réunion régionale des ONG sur le Fonds d'adaptation. Lors de cet atelier régional, vingt représentants ouest-africains de la société civile et des délégués du Ministère béninois de l'Environnement se sont réunis pour discuter de l'approche de l'accès direct offerte par le FA ainsi que de la façon d'assurer une participation inclusive des personnes les plus vulnérables dans le processus de prise de décision des projets qui ciblent leurs régions. Il convient de noter, la participation de deux représentants des communautés de pêcheurs. Au cours des discussions à la fois tout au long de la réunion, mais aussi lors de la visite de terrain dans les zones du projet, il est apparu clairement que les pêcheurs n'avaient pas été consultés ou associés à l'élaboration de la note succincte de présentation des projets approuvés.

Les questions soulevées par les communautés sont principalement liées au manque de communication et de partage de l'information sur le projet. Les pêcheurs ont exprimé leurs préoccupations au sujet de la baisse des rendements de la pêche comme conséquence de la construction du barrage et de la lagune. Ils craignent que si la nouvelle infrastructure prévue dans le projet ne prend pas vraiment ces répercussions négatives en compte, ce sera pire de toute façon pour leurs moyens de subsistance. En conséquence, les participants

à l'atelier régional ont exhorté le Ministère de l'Environnement et le FNE à considérer dans l'élaboration de la proposition entièrement développé les préoccupations et les besoins des pêcheurs et d'autres groupes vulnérables en vue de les intégrer dans la proposition. Un comité ad hoc, composé principalement des OSC du Bénin, a été mis en place pour le suivi de la mise en œuvre de ces recommandations. Certaines recommandations sont liées à l'établissement d'un cadre de dialogue avec toutes les parties prenantes, à la réalisation d'études sur les impacts globaux (sociaux, économiques et environnementaux) et des études spécifiques et des mises à jour sur le projet et enfin veiller à ce que les mesures proposées par le projet contribuent effectivement à améliorer les conditions de vie des populations. Il a également été décidé de former une plate-forme à travers laquelle les communautés vulnérables et les autorités pourraient échanger des points de vue et leurs idées sur la meilleure façon de concevoir le projet.

Références et personnes interviewées

Fonds pour l'adaptation, 2012: Rapport de la 17e réunion du Conseil du Fonds pour l'adaptation.
<https://www.adaptation-fund.org/sites/default/files/FinalReport17thAFB%20compressed.pdf>

Personnes interviewées (en plus de l'atelier des parties prenantes):
 Modeste Toboula (Directeur Technique du FNE)
 David Houngué (Président de l'UNAPECAB)

10 Afrique du Sud

Profil du fonds d'adaptation

Titre du projet:	pas encore identifié
Mise en œuvre:	Institut Sud-Africain de la Biodiversité (SANBI) (Institution Nationale de Mise en Œuvre)
État d'avancement:	Consultation des parties prenantes et élaboration de la proposition
Préparation de l'étude de cas:	Indigo

«Vous avez besoin d'une institution forte et flexible pour le prendre [le rôle d'une entité mise en œuvre]. C'est une tâche multisectorielle.»

**Professeur Guy Midgley,
INM de l'Afrique du Sud**

10.1 Contexte du pays

L'Afrique du Sud est un pays de grande diversité topographique, où de fortes précipitations et des gradients de température conduisent aux différentes conditions climatiques locales et régionales. Les conditions tropicales de la côte nord contraste fortement avec les conditions arides de la côte ouest, et tandis que les parties ouest et sud-ouest du pays les précipitations hivernales les expériences, les régions de l'Est et les précipitations estivales intérieurs expérience.

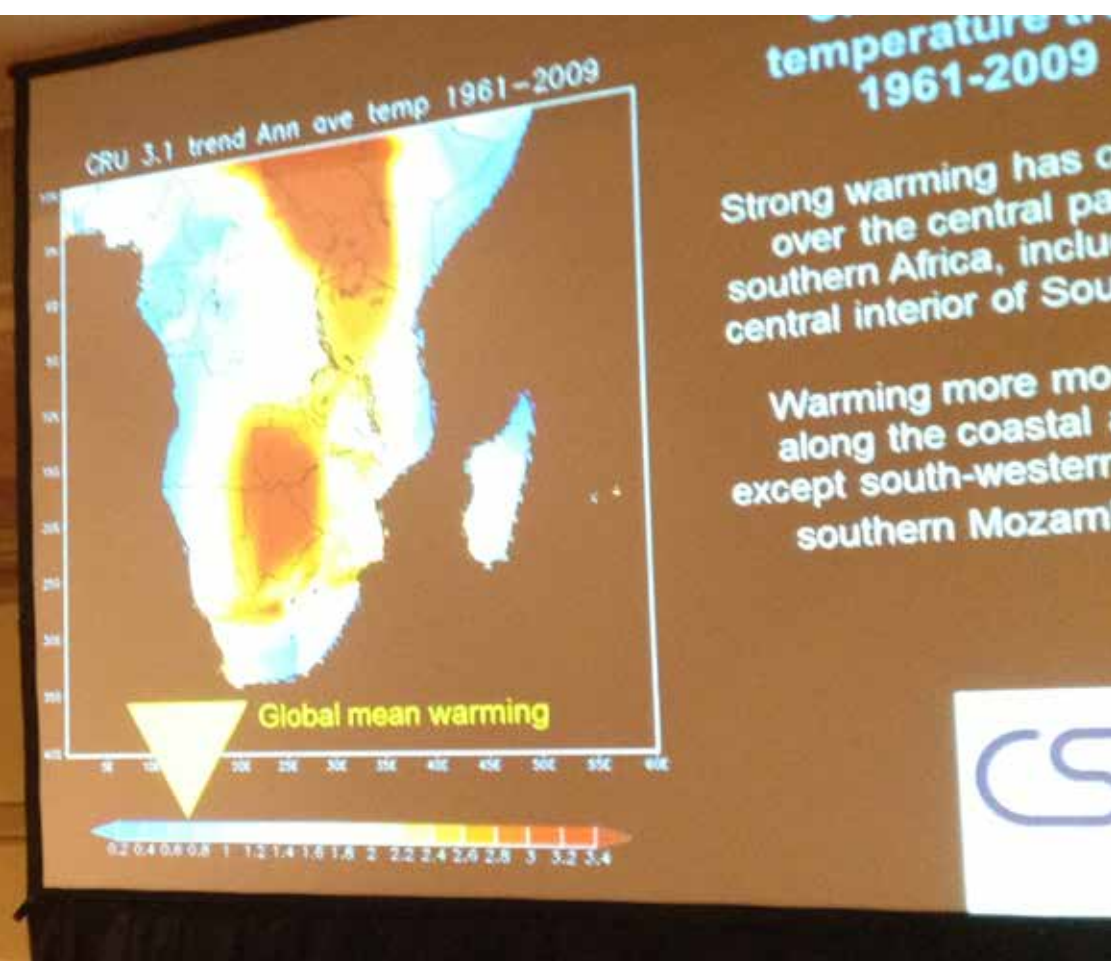
Les projections de changements climatiques suggèrent un modèle d'augmentation des précipitations en été avec une plus grande variabilité dans l'est, et la diminution des précipitations hivernales dans l'ouest (Département des affaires environnementales (DEA) 2011). Les températures devraient augmenter à travers le pays, mais plus fortement dans l'intérieur du pays (DEA 2011).

Le plus important acteur de coordination dans le paysage national de l'adaptation aux changements climatiques en Afrique du Sud est le Ministère des affaires environnementales (DEA). Le ministère agit comme le point focal de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC), et a mis au point la réponse nationale sur les changements climatiques (NCCRWP) (2011), qui présente la vision du gouvernement sud-africain d'une réponse efficace aux changements climatiques. La South African National Biodiversity Institute (SANBI) est un établissement public placé sous l'autorité de la DEA, et il lui apporte un appui essentiel dans la recherche et la mise en œuvre. SANBI a joué un rôle important dans la production de la deuxième communication nationale⁹, une condition essentielle du processus de la CCNUCC relatives à l'application de la Convention à la Conférence des Parties (COP).



Bien qu'il ne traite pas exclusivement des aspects du changement climatique, la Commission nationale de planification (NCP) devrait être noté qu'un autre acteur important dans le paysage d'adaptation en Afrique du Sud, à travers son travail de conception des voies de développement en Afrique du Sud. La Commission a élaboré un Plan national de développement (PND) (2011) visant à donner une nouvelle orientation globale pour le développement du pays. Tout en soulignant la nécessité d'une économie à faible émission de carbone, le plan aborde aussi la question de l'adaptation au changement climatique, mettant l'accent sur la nécessité de renforcer la résilience générale de la nation. Cela correspond à la nécessité d'une adaptation Sud-africaine qui soit alignée avec, et aborde également, le général défi auquel le pays est confronté. Dix-huit ans après la fin de l'apartheid, l'Afrique du Sud a fait des gains importants de développement, mais il reste un pays divisé où la pauvreté et le chômage sont endémiques dans les milieux ruraux et urbains, et où la répartition spatiale a tendance à exclure les pauvres de bénéficier des fruits de tous des gains.

⁹ La Communication Nationale Initiale de l'Afrique du Sud est sortie en 2000, et a été suivie de la Deuxième communication nationale en 2011. La troisième communication nationale est actuellement en phase de planification initiale.



Professeur Guy Midgley du Comité directeur de l'INM présentant des modèles climatiques pertinentes pour informer les intervenants lors d'une consultation à Johannesburg. (Photo: B Koelle)

«Nous devons nous concentrer sur des projets qui renforcent les fondements pour aller de l'avant.»

Participant à l'atelier de l'ENM, Octobre 2012

10.2 Du processus d'accréditation de l'INM à l'élaboration des propositions

Le processus d'identification d'un candidat pour le rôle d'Institution Nationale de Mise en œuvre (INM), mené par la DEA, a pris au moins un an. Après avoir évalué le paysage institutionnel en Afrique du Sud, le DEA a conclu que SANBI s'est imposé comme l'entité qui possède la capacité et les antécédents nécessaires pour une INM, en dépit de son mandat axé sur la biodiversité, en partie à cause de son histoire à la fois de la science et de l'engagement politique sur le changement climatique. La demande a donc besoin d'une lettre de soutien de la Ministre de l'environnement, Bomo Edna Molewa, spécifiquement mandaté à cette SANBI supplémentaire multisectorielle rôle et SANBI a commencé le processus d'accréditation en Janvier 2011.

En proposant à la fois les informations nécessaires contextuelles et les formulaires de demande nécessaires, le site Web du Fonds pour l'adaptation (<http://www.adaptation-fund.org/>)

est une ressource clé dans la régularisation de la requête ensemble. Le travail principal de l'application réside dans la collecte de nombreux documents d'appui qui sont nécessaires, à savoir, celles qui ont trait à la nécessité de prouver que le demandeur a la capacité institutionnelle à gérer les fonds de manière transparente. Cela signifie que la demande dûment remplie doit prouver que le demandeur d'accréditation possède de solides structures de gestion financière et des procédures, ainsi que d'une structure de gouvernance solide. La capacité à fournir de l'information financière, y compris les rapports annuels et les états financiers, ainsi que de la documentation sur les bonnes politiques internes, est donc essentielle.

Après la présentation de leur demande, SANBI a été contacté à plusieurs reprises par le Fonds pour l'adaptation, qui a demandé plus en profondeur des informations et de la documen-

tation relative à la gestion financière et des politiques institutionnelles. Après quelques va-et-vient entre SANBI et le Fonds pour l'adaptation, de nombreux documents sont identifiés et envoyés, SANBI a finalement reçu son accréditation en Septembre 2011, ce qui en fait l'une des cinq premières INM à être accréditées par le Fonds. Alors que le FA est strict en termes d'exigences et de documentation, l'expérience de SANBI était que la personne contact au sein du Fonds, la personne traitant spécifiquement des processus de demande de SANBI, était utile et a apporté tout son soutien au processus d'accréditation.

Suite à son accréditation, SANBI a affecté du personnel pour le travail d'INM, après quoi la phase d'élaboration des propositions pouvait être engagée. Les priorités de SANBI en tant qu'INM sera informé par le NCCRWP, assurant ainsi l'alignement des projets du Fonds d'adaptation à la politique nationale de l'Afrique du Sud. Fondée sur l'adaptation les écosystèmes pour (EBA), reconnu dans le NCCRWP comme une réponse clé à la disposition du pays à s'adapter aux changements climatiques et d'une méthodologie qui est d'ailleurs conforme avec les domaines d'expertise de SANBI, l'adaptation basée sur les écosystèmes est donc devenue le domaine d'intervention privilégié des propositions de projets.



The South African Stakeholder meeting agreed to focus on marginalized groups in South Africa – including social and ecological priorities (Photo: B Koelle)

Principes directeurs pour les demandes d'accréditation en tant qu'INM

Une institution de mise en œuvre doit être transparente, avoir de bonnes politiques internes, et être en mesure de les documenter.

Dans une demande d'accréditation, fournir de façon aussi détaillée que possible l'information financière, y compris les états financiers, les budgets et les bilans.

Si l'institution demandant l'accréditation n'a pas en soi une solide expérience et de capacité en comptabilité, une solution possible pour elle c'est de coopérer avec un cabinet comptable bien connu.

10.3 Enseignements tirés et étapes à venir

Il semble que de solides antécédents, et plus particulièrement la capacité de SANBI de prouver son expérience institutionnelle de gestion de grands projets et de fonds, a été déterminante pour obtenir l'accréditation. SANBI possède une vaste expérience des grands projets en cours d'exécution, y compris des projets du Fonds pour l'Environnement Mondial et de la Banque Mondiale. Plusieurs de ceux qui sont impliqués dans l'accréditation de SANBI estiment que, sans ces projets sur ses livres, SANBI aurait éprouvé beaucoup plus de difficulté pour obtenir son accréditation.

En ce qui concerne les phases initiales de l'activité, il est important de noter que SANBI a approché le point focal national pour un montant limité de fonds de démarrage pour lui permettre de soutenir le personnel de base avant que l'INM ne devienne financièrement autonome grâce au frais de gestion des projets. Le financement de démarrage sera particulièrement important pour les consultations des acteurs avant l'identification des projets éligibles, leur élaboration, et la soumission finale au Conseil du Fonds pour l'adaptation.

Le fait que le DEA ait développé une politique sur les changements climatiques, la NCCRWP, a également joué un rôle important pour SANBI. Cela signifiait que SANBI pourrait faire en sorte que les priorités de l'INM soient conformes avec les priorités nationales, qui ont été identifiées par le biais d'un processus de consultation nationale transparente. En abordant les priorités de la NCCRWP, SANBI veille à ce que ses domaines d'intervention soient relativement incontestés, étant donné que le NCCRWP a été élaboré grâce à un long processus de participation des parties prenantes.

SANBI a en outre mobilisé les parties prenantes se concentrant spécifiquement sur le Fonds pour l'adaptation. Le 15 Octobre 2012, un atelier des parties prenantes a été convoqué pour la bonne compréhension des exigences du Fonds pour l'adaptation, partager les idées et discuter des critères pour la stratégie d'investissement du Fonds pour l'adaptation en Afrique du Sud. Après les présentations de SANBI et de ses partenaires, des discussions et des travaux de groupe autour des principes potentiels du projet et les résultats escomptés ont eu lieu. L'atelier a été suivi par un large éventail de parties prenantes, y compris des représentants du monde

universitaire, de la société civile, du gouvernement et des affaires. Les parties prenantes ont exprimé une certaine inquiétude à propos de la suggestion de SANBI de se concentrer sur l'approche ABE, arguant qu'il n'est pas applicable dans tous les contextes et ne doit donc pas être considérée comme la seule approche pour les propositions du Fonds pour l'adaptation. Les intervenants ont en outre fait valoir que les propositions de projet soumises au Fonds d'adaptation devraient être liées, et qu'elles sont stratégiques dans le contexte national. Il y avait aussi un fort désir développer des projets qui apportent des avantages tangibles, notamment pour les personnes les plus vulnérables du pays et les écosystèmes.

En ce qui concerne les prochaines étapes, SANBI prévoit de publier un appel à des concepts, dont certains seront choisis, en tenant compte des priorités mises en avant par les intervenants à l'atelier du mois d'octobre. Ces concepts seront ensuite développés dans les propositions avec l'appui de SANBI.

Professeur Guy Midgley du Comité directeur de l'INM présentant des modèles climatiques pertinentes pour informer les intervenants lors d'une consultation à Johannesburg. (Photo: B Koelle)

«Lors de l'élaboration des propositions de projet, une question importante à se poser est:» Qu'est-ce que l'adaptation et ce qui est en fait la situation habituelle?»

Professeur Guy Midgley, INM, Afrique du Sud

Références

Département des affaires environnementales, 2000: Afrique du Sud Communication Nationale Initiale en vertu de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques. Département de l'environnement, de la République d'Afrique du Sud, Pretoria

Département des affaires environnementales, 2011: Afrique du Sud Deuxième communication nationale au titre de la Convention Cadre des Nations Unies sur les changements climatiques. Département de l'environnement, de la République d'Afrique du Sud, Pretoria

Gouvernement de la République d'Afrique du Sud, 2011: Document national d'intervention sur les changements climatiques Blanc - Commission nationale de planification, 2011.. Plan national de développement: vision pour 2030. ISBN: 978-0-621-40475-3

Les officiels interrogés

Professeur Guy Midgley, personne de contact pour le NIE - Afrique du Sud
Dr Mandy Barnett, directeur de la NIE - Afrique du Sud
Gigi Laidler, Secrétariat de l'Afrique du Sud NIE-





Supporter les plus vulnérables aux changements climatiques.